

TOUT EN S'ATTAQUANT AUX «PARTISANS DE LA CALOMNIE»

# Le bureau du Sénat appelle à «un vote massif»

P. 3

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

CARNETS DE CAMPAGNE

## Baâdji met en garde contre la fraude

Page 2

ABDELMADJID TEBBOUNE SUR LE PLATEAU D'EL JAZEERA

# «Force et raison»



● Le Président de la République promet de «protéger» la volonté populaire

Quelques jours après l'interview qu'il a accordée à l'hebdomadaire français *Le Point*, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est prêté, hier, à l'exercice des questions-réponses sur le plateau d'El Jazeera. L'occasion de réaffirmer les positions de l'Algérie sur l'échiquier régional, d'apporter des éclaircissements sur la situation sociopolitique nationale et de mettre en garde les parties hostiles que l'ANP a identifiées et surveille sans relâche. Page 3

TUNISIE-ALGÉRIE J-2

## Les Verts en conquérants

Les poulains de Belmadi veulent battre les voisins tunisiens pour améliorer leur position au classement FIFA où les Tunisiens les devancent pour le moment.

Page 14



EXAMENS DU BAC ET DU BEM

## La date des résultats connue

Les résultats du baccalauréat de l'année scolaire 2020/2021 seront annoncés le 22 juillet prochain, tandis que les résultats des examens de la 5e et du BEM seront annoncés respectivement le 20 juin et le 5 juillet. Page 4

CRASH DE L'AVION D'AIR ALGÉRIE EN 2014 AU MALI

## Un procès pour homicide involontaire contre la compagnie Swiftair

Page 4



CRÉSUS

Quotidien national ■ Mercredi 9 Juin 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n°661 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro



CARNETS DE CAMPAGNE

# Baâdji met en garde contre la fraude

**L'Autorité nationale indépendante des élections a attendu le dernier jour de la campagne électorale qui s'est achevée hier à minuit pour retoquer la candidature aux élections législatives de la sénatrice et anciennement journaliste de l'Entv, Zahia Benarous. Son parti le Front de la Bonne Gouvernance (FGB) défiant toutes les lois de la nature et de la réglementation s'en tient à sa candidature et fait un pied de nez à Mohamed Charfi...**

**S**i Abderrezak Makri parvenait à succéder à Abdelaziz Djerad au mois de juillet prochain comme cela semble probable, il deviendrait le Premier ministre issu de l'opposition depuis l'indépendance du pays. Leader du MPS incarne la mouvance islamiste la plus active d'un courant religieux aux forts accents populistes. Hier encore et depuis plus de deux semaines, Abderrezak Makri a réitéré son unique leitmotiv : prendre d'assaut le Palais du gouvernement. Aussi il a fait part, hier, à Aïn Defla, d'une nouvelle annonce sur le prochain gouvernement qui sera issu des législatives du 12 juin en confirmant que son parti «souhaite faire partie du prochain gouvernement d'union nationale avec des ministres qui seront désignés par le parti». Il a appelé à «saisir cette opportunité pour opérer le changement escompté. Au regard du rôle de premier plan dévolue aux élections législatives à l'issue desquelles émerge une Assemblée nationale chargée de légiférer dans nombre de domaines intéressant directement ou indirectement le citoyen, il est plus que nécessaire de saisir l'opportunité que représente ce rendez-vous pour opérer le changement escompté», a soutenu Makri. S'attardant sur la campagne électorale lancée par son parti, il a noté que celle-ci coïncidait avec le 30e anniversaire de la création du MSP. «Durant la campagne électorale dont la fin approche à grands pas, nous avons organisé jusqu'à trois meetings par jour, c'est dire notre souci d'être le plus proche des citoyens afin de leur expliquer notre vision des choses et la manière que l'on conçoit pour mener le pays à bon port», a-t-il fait savoir. Selon lui, son parti s'emploiera, après les élections législatives «à contribuer à la mise en place d'un gouvernement de l'unité nationale, une entité où les haines et les rancœurs n'auront pas droit de cité» fera-t-il remarquer. Le SG du FLN Abou El-Fadel Baâdji, adversaire déclaré de Makri et sentant la défaite approcher, a, une nouvelle fois, mis en garde, hier lors du forum de Djazair One, contre une éventuelle fraude lors du vote du 12 juin.



Il a indiqué à ce propos qu'«il ne se taira pas s'il s'avère qu'il y a eu effectivement fraude». Il a ensuite tenté de tempérer ses propos en disant qu'il existe une volonté politique pour «garantir des élections libres et transparentes». Le successeur de Djamel Ould Abbès s'est mis ensuite à justifier sa crainte en mettant en relief «le fait qu'il n'existe aujourd'hui aucun lien avec le pouvoir actuel» pour preuve, dit-il «des candidats à travers beaucoup de wilayas ont été disqualifiés sur la base de l'article 200». D'un autre côté, le SG du FLN a indiqué qu'en cas de victoire de son parti, «il adhèrera à l'idée de la formation d'un gouvernement élargi pour construire un Etat de droit», à l'instar du RND, du MSP, du mouvement El Islah et à un degré moindre de Jil Jadid qui ont soutenu cette idée. Le SG du FLN a soutenu aussi que les législatives sont un moyen important pour «l'édification d'un Etat fort avec des institutions crédibles, pouvant prendre en charge réellement les préoccupations des citoyens et renforcer l'Etat de droit».

## SOUFIANE DJILALI PRÉFÈRE UNE ASSEMBLÉE DE JEUNES INEXPÉRIMENTÉS À CELLE DE CORROMPUS

Le président de Jil Jadid, Sofiane Djilali, qui fut le moins visible que les autres partis en vue durant ces vingt jours de campagne, a soutenu, à Jijel, que la «prochaine Assemblée nationale contribuera au changement de la vie politique» soulignant «l'opportunité de changement est offerte au travers de ces élections législatives et d'une forte participation du citoyen, devenu un élément-clé de l'équation politique». Il a considéré que «ceux qui prétendent que la prochaine APN sera pire que les précédentes se trompent et l'avenir le prouvera. Bien que beaucoup de candidats à ces élections

législatives n'ont pas d'expérience politique, cela ne signifie pas forcément que cette assemblée sera pire que les précédentes» a-t-il affirmé. Selon lui, son parti «préfère une Assemblée populaire nationale avec des membres sans expérience, à une APN composée de corrompus». Par ailleurs, il a salué les garanties présentées par l'Etat quant à la transparence des élections. «Il n'y a pas de garanties pour des élections propres à 100 %, mais les premiers indicateurs laissent entrevoir la transparence de ces élections, surtout que le climat politique du pays a changé, que beaucoup de responsables et de politiciens qui avaient la mainmise sur les résultats définitifs des élections ne sont plus là et que la loi sur les élections a été amendée», a-t-il souligné. Le SG du RND, Tayeb Zitouni, a affirmé à Djelfa, que son parti aspire à la constitution d'une Assemblée nationale, qui «conduira l'Algérie sur la voie de l'édification d'un nouveau système économique devant l'éloigner de l'économie de la rente. A travers ces élections décisives, le RND aspire à la constitution d'un Parlement fort, qui conduira l'Algérie sur la voie d'un nouveau système économique, qui la sortira de la crise et s'éloignera de l'économie de la rente», a déclaré Zitouni signalant qu'il y a «une nouvelle Algérie avec une réelle volonté politique». Le SG du RND s'est, également, dit confiant en les choix de sa formation politique, citant en exemple le «parcours de son parti qui n'a pas failli grâce à ses militants fidèles, qui n'ont rien à voir avec les décisions de l'ancien SG du parti (Ahmed Ouyahia)». Le président du FAN, Djamel Benabdesslem, a appelé depuis Blida, à «un élan national» pour «parachever le processus d'édification nationale». Benabdesslem a souligné que « nous avons besoin d'un élan national le jour du scrutin pour parachever le processus d'édification de l'Al-

gérie nouvelle, initié par l'élection du président de la République et l'amendement de la Constitution, en prévision du lancement de grands chantiers». Il a ensuite indiqué que le FNA tente par sa participation aux législatives de «construire une Algérie nouvelle et de préserver le serment des Chouhada et réaliser les aspirations de la génération de l'Indépendance». Il a évoqué, en outre, le programme politique de son parti qui tend «à former une majorité parlementaire présidentielle conduite par le président de la République et œuvre à changer les lois, les législations et les décrets injustes instaurés par la bande criminelle (Issaba)». Le président du PRA Kamel Bensalem a appelé depuis Médéa l'élite à prendre toute sa place. «L'élite nationale doit retrouver toute sa place au sein de la société et s'associer pour l'édification du pays» dit-il. Bensalem a ajouté que «l'élite nationale a un grand rôle à jouer dans la construction du pays, et doit retrouver sa place naturelle au sein de la société en tant que locomotive de la dynamique sociale, économique et culturelle. Continuer à marginaliser cette élite, la confiner dans un domaine limité et restreint, sans possibilité d'interagir et de contribuer à l'essor socio-économique, prive le pays d'un potentiel que beaucoup de nations nous envient» a-t-il souligné, considérant qu'«il est temps de changer notre conception et notre vision vis-à-vis de notre élite, de songer à réhabiliter la pensée d'illustres personnalités intellectuelles. L'heure est venue pour réhabiliter sa pensée et s'en inspirer pour bâtir notre avenir, de prendre l'exemple de pays étrangers qui ont puisé dans ses idées pour sortir de leur sous-développement et parvenir à concurrencer les traditionnelles puissances économiques», a encore indiqué Kamel Bensalem.

**Mahmoud Tadjer**

# CRÉBUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59

ABDELMADJID TEBBOUNE SUR LE PLATEAU D'EL JAZEERA

## « Force et raison »

**Quelques jours après l'interview qu'il a accordée à l'hebdomadaire français Le Point, le président de la République Abdelmadjid Tebboune s'est prêté, hier, à l'exercice des questions-réponses sur le plateau d'El Jazeera. L'occasion de réaffirmer les positions de l'Algérie sur l'échiquier régional, d'apporter des éclaircissements sur la situation sociopolitique nationale et de mettre en garde les parties hostiles que l'ANP a identifiées et surveille sans relâche.**



Le ton n'est jamais ni bourru ni trop élevé mais les paroles d'Abdelmadjid Tebboune n'en sont pas moins sèches, incisives. Le journaliste pose sa question, titille, tente une question audacieuse mais le président algérien ne montre aucune irritabilité. Sûr de lui, ce qui voudrait le gêner, il l'assume, le revendique. Comme sa relation avec l'institution militaire que d'aucuns voudraient interpréter négativement. Tebboune l'a dit au journal français, il le répète à la chaîne de télévision qatarie : « Grâce à la force de son armée, l'Algérie vit dans une stabilité continue. » Mieux encore, le chef des Armées et ministre de la Défense nationale déclare que « les récentes manœuvres militaires de l'ANP ont pour but de s'assurer qu'elle est prête à parer à toute urgence. » Et d'illustrer son propos par l'exemple de la subversion au sud des frontières algériennes bénéficiant de la bienveillance de certaines grandes puis-

sances : « Des convois chargés d'armes lourdes et légères se dirigeant vers la région du Sahel ont été détectés par satellite et n'ont été ni empêchés ni arrêtés ! Un tel comportement vise à encercler l'Algérie pour faciliter sa pénétration. C'est pour cette raison que nous cherchons à renforcer davantage notre armée. »

## DE L'OPINION ARABE...

Sans faux-fuyant, le président de la République semble s'adresser à l'opinion publique des pays arabes en expliquant les raisons de tant d'hostilité à l'endroit de l'Algérie. « Il y a ceux qui veulent faire taire la voix de l'Algérie et cela n'arrivera pas. L'Algérie porte le flambeau de la Palestine, du Sahara occidental et des peuples opprimés. » Ajoutant que « l'Algérie est visée par

un complot car elle ne se permet pas de conspirer contre les pays arabes » en faisant clairement allusion à la normalisation des relations de certains pays avec l'entité sioniste alors que le principe minimaliste de la terre contre la paix n'a pas été respecté jusqu'à ce jour en Palestine occupée. De même pour le dossier libyen, le chef de l'Etat révèle l'engagement algérien : « Nous avons refusé que la première capitale maghrébine et africaine, Tripoli, tombe aux mains de mercenaires, et l'Algérie était prête à intervenir d'une manière ou d'une autre pour empêcher sa chute (...) Quand nous avons dit que Tripoli est une ligne rouge, nous le pensions très bien, et le message est parvenu à qui de droit. » Une révélation qui rappelle sa réponse au journal Le Point sur l'éventua-

lité d'une intervention de l'ANP à l'extérieur des frontières, dans son périmètre stratégique. Sur le plan économique, le président a aussi rappelé que l'Algérie suscitait des inimitiés par sa souveraineté sans cesse réaffirmée lors de ses négociations de partenariat gagnant-gagnant avec des pays tiers. Une souveraineté renforcée par le solde de la dette extérieure lorsque les recettes pétrolières l'ont permis. Au sujet de l'argent détourné par les dirigeants de l'ancien système, Tebboune a indiqué que « La Issaba a volé des centaines de milliards de dollars et les a transférés à l'étranger » et que « la Justice a saisi et récupéré tous les biens apparents de la Issaba et les a rendus au Trésor public. »

Nordine Mzala

## IL A PRÉSIDÉ HIER UNE RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ CONSACRÉE AUX LÉGISLATIVES Tebboune promet de « protéger » la volonté populaire

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier, une réunion du Haut conseil de sécurité consacrée à l'évaluation des préparatifs des élections législatives de samedi prochain, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

« Après avoir écouté les interventions des membres du Haut conseil de sécurité, le président de la République a donné des instructions au ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire et aux responsables des corps de sécurité pour la sécurisation de l'opération électorale, notamment des

bureaux de vote, conformément aux dispositions de la loi régissant et encadrant les élections qui garantit à l'électeur la liberté de vote et criminalise toute atteinte à l'exercice de droit consacré par la Constitution », a ajouté la même source. « Soulignant l'importance de ce rendez-vous électoral majeur, le Président Tebboune a affir-

mé que toutes les garanties constitutionnelles, juridiques et réglementaires sont à même de protéger la volonté populaire et la régularité de l'opération électorale, en concrétisation des dispositions des articles 7 et 8 de la Constitution », a conclu le communiqué.

R. N.

TOUT EN S'ATTAQUANT AUX « PARTISANS DE LA CALOMNIE »

## Le bureau du Sénat appelle à « un vote massif »

Au dernier jour de la campagne électorale pour les élections législatives anticipées du 12 juin, et avant la période de silence électoral qui commence aujourd'hui, la Chambre basse du Parlement s'est invitée dans l'arène politique pour appeler les Algériens à aller voter « massivement ». Dans un communiqué, publié hier, le bureau du Conseil de la nation a plaidé pour « une participation massive ». Le bureau du Sénat « appelle les citoyens à une participation massive, en accomplissant leur droit et devoir de vote, afin de réussir ce processus, et préserver la cohésion nationale en portant un coup aux plus sceptiques à l'intérieur comme à l'extérieur du pays », pouvait-on lire dans le même document publié sur le site du Conseil de la nation.

Pour ce dernier, durant la campagne qui s'est poursuivie pendant près de trois semaines, l'on a assisté à une « compétition responsable » entre acteurs politiques et candidats des listes indépendantes. Cette étape a été caractérisée « par un débat politique constructif dans le calme et la tranquillité », a estimé la même source qui invite les Algériennes et les Algériens « à investir dans la dynamique du processus démocratique que connaît le pays ». Une dynamique qui

constitue, selon le bureau du Sénat, « l'un des fruits des engagements sincères du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune » et qui, à chaque occasion, « cherche à barrer la route à toute mauvaise interprétation et fausse lecture, de l'avenir prometteur qui se présente aux Algériennes et aux Algériens, présageant le parachèvement de la construction institutionnelle ». Actualité oblige, le bureau de la Chambre basse du Parlement et comme de coutume, ne s'est pas retenu de réagir à tout ce qu'il considère comme « attaque » contre l'Algérie. Ainsi, c'est le journal français Le Monde qui sera, cette fois-ci, visé par une réplique, suite à son dernier éditorial qu'il a consacré à l'Algérie et où il décrivait « une impasse autoritaire ». « Les campagnes haineuses menées par des groupes et des instances parlementaires et de médias étrangers, habitués à agir dans l'ombre et à semer le trouble et le doute et à exprimer clairement son hostilité et son inimitié envers l'Algérie, s'interroge amèrement sur les visées de ces parties et lobbies qui agissent encore sous différents couverts, sur la base d'agendas et de calculs qui ne concordent et ne conviennent nullement au principe de confiance mutuelle

entre deux parties », peut-on lire dans le communiqué. Mais, la réponse ne s'arrête pas là. Pour le bureau que préside Salah Goudjil, deuxième homme dans la hiérarchie de l'Etat, il semble que ces parties « n'aient pas encore compris que l'heure du changement a sonné et que les Algériennes et les Algériens sont conscients que leur destin est le leadership comme l'était celui de leurs prédécesseurs pour la libération du pays ». Pas seulement, ceux qu'il qualifie de « partisans de la calomnie » et de « professionnels de la pêche dans les eaux troubles » qui ont atteint des « niveaux élevés » de haine envers tout ce qui est algérien, « n'ont pas tiré de leçons et n'ont pas compris la réalité de la politique en Algérie », affirme-t-il, assurant que « le peuple et les institutions de l'Etat, à leur tête l'Armée nationale populaire, seront à l'affût pour anéantir leurs plans et stratégies ». Par ailleurs, le bureau du Sénat a saisi l'occasion pour « saluer » les positions exprimées par le Président Tebboune, lors d'entretiens accordés aux médias quant à « l'intransigeance de l'Algérie » sur des questions telles que les causes palestiniennes et sahraouie.

A. M.



CRASH DE L'AVION D'AIR ALGÉRIE EN 2014 AU MALI

# Un procès pour homicide involontaire contre la compagnie Swiftair

**Sept ans après le crash du vol AH5017 d'Air Algérie au Mali, la compagnie Swiftair, propriétaire de l'avion, est renvoyée en correctionnelle pour homicide involontaire, comme l'avait demandé le parquet. Cet accident avait coûté la vie à 114 personnes.**

La formation des pilotes, insuffisante selon les experts, devrait être au cœur des débats. Les familles des victimes auront le droit à des réponses. La compagnie espagnole est accusée de «négligences» dans la formation de ses pilotes, a-t-on appris de source proche du dossier. La compagnie espagnole était la propriétaire du McDonnell Douglas MD-83, qu'elle avait loué avec l'équipage à Air Algérie. Le 24 juillet 2014, l'appareil qui effectuait un vol Ouagadougou-Alger s'était écrasé en plein Sahel, dans le nord du Mali. En pleine nuit dans une zone intertropicale orageuse, la non-activation du système d'antigivrage avait fini par entraîner la décélération des moteurs, sans réaction appropriée de l'équipage, jusqu'au décrochage fatal. Dans leur ordonnance de 109 pages, datée du 18 mai, les juges d'instruction du pôle accidents collectifs du tribunal de Paris ont suivi les réquisitions du parquet de Paris et décidé que la compagnie devait comparaître devant le tribunal faute d'avoir assuré une formation suffisante à l'équipage contribuant notamment à «sa non-appréhension de la détérioration des paramètres moteurs» et à «son manque de réaction adaptée face à l'apparition du décrochage. Je ne peux qu'être atterré par la démonstration sans ambiguïté des juges d'instruction qui révèle de manière évidente que le commandant de bord ne devait pas réglementairement être en vol le jour



de l'accident», a réagi Me Sébastien Busy, avocat des associations AH5017-Ensemble et Fenvac, ainsi que de plusieurs familles de victimes. «Le procès obligera les dirigeants de Swiftair à s'expliquer devant une juridiction pénale et surtout devant les familles des victimes sur ses choix et sa volonté de contourner la réglementation pour économiser sur la sécurité, à quel prix!», a-t-il ajouté.

## LA COPILOTE ÉTAIT PUÉRICULTRICE

En 2016, les magistrats instructeurs qui recevaient les parties civiles du AH 5017 ont indiqué aux familles stupéfaites que «la copilote était puéricultrice le reste de l'année». Cette information pose la question de l'entraînement des pilotes qui, mobilisés par d'autres emplois plusieurs mois, doivent suivre une formation avant de reprendre les commandes

d'un avion. Les magistrats ont également dit aux familles que l'enquête n'était pas terminée et qu'il y avait des compléments d'investigation à mener. Les magistrats instructeurs avaient expliqué aux familles que la cause principale de l'accident résidait dans la non-activation du système antigivre des sondes moteur alors même que la température extérieure et la zone humide traversée requièrent sa mise en place.

Quelques mois plus tôt, le Bureau d'enquêtes et d'analyses (BEA) avait rédigé la même conclusion. C'est cette erreur qui a entraîné une baisse de poussée des moteurs très importante car, bouchée par le givre, la sonde-moteur envoie de fausses informations. Le 24 juillet 2014, le vol AH 5017 d'Air Algérie affrété par la compagnie espagnole Swiftair, reliant l'aéroport de Ouagadougou (Burkina Faso) à Alger s'écrasait dans le

centre du Mali. Si depuis l'an dernier, les familles savent que l'équipage était saisonnier, elles ont eu la surprise d'apprendre que la copilote était puéricultrice plusieurs mois par an. Isabel Gost, la copilote âgée de 41 ans qui totalisait 7 000 heures de vol, travaille donc dans une crèche le reste de l'année. La compagnie espagnole, créée en 1986, et qui possède une flotte d'une cinquantaine d'avions, a contesté toute responsabilité depuis sa mise en examen le 29 juin 2017. «Ce renvoi permettra à la société Swiftair de pouvoir enfin être entendue, en ce qu'elle a déjà été l'objet d'une instruction complète et définitive en Espagne, qui s'était clôturée par un non-lieu», fait valoir l'avocate Me Rachel Lindon. Un argument contesté par les magistrats français qui considèrent le non-lieu espagnol «provisoire» et non définitif.

M. T.

## VOL ALGER-ROME-ALGER

### Début de la vente des billets

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé hier le début de la vente de billets sur la ligne Alger-Rome-Alger, dans le cadre de l'ouverture partielle des frontières et la reprise des vols internationaux. L'annonce est rendue publique par la compagnie nationale dans une publication sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux. Cette nouvelle liaison, précise Air Algérie, est prévue tous les samedis à partir du 12 juin prochain. A rappeler que la reprise des vols d'Air Algérie à l'international s'est effectuée à partir du 1er juin en cours. Les vols déjà assurés, rappelle-t-on, sont : Constantine-Tunis-Constantine tous les vendredis, Alger-Istanbul-Alger (tous les dimanches), Alger-Paris (Orly)-Alger (tous les mardis et jeudis), Alger-Marseille-Oran (tous les samedis) et Alger-Barcelone-Alger (tous les mercredis) ainsi que Alger-Francfort-Alger (tous les mercredis).

## AFFAIRE KAMEL CHIKHI

### Le procès en appel reporté au 14 juin

Le procès en appel de Kamel Chikhi, dit «El Boucher», accusé dans une affaire de corruption, a été reporté au 14 juin. La décision a été prise lundi dernier par la Chambre correctionnelle près la Cour de Tipasa. Ce report consécutif, depuis la première audience de ce procès en appel programmée est dû au boycott de l'activité judiciaire par la défense. Le 18 avril dernier, le tribunal de première instance de Tipasa a condamné Kamel Chikhi à deux ans de prison ferme pour «octroi d'indus privilégiés», tandis qu'un notaire du

centre-ville de Tipasa, répondant aux initiales de Ch. A, cité dans cette affaire, a été acquitté de toutes les charges retenues contre lui.

Le même tribunal a, également, condamné le chef de service chargé de l'enregistrement aux Impôts, l'accusé Ch. Dj, à deux ans de prison dont une année avec sursis, pour le délit d'«octroi de dégrèvements et des exemptions fiscaux illégaux», alors qu'il a été acquitté du délit d'obtention «d'indus privilégiés».

Quant à la quatrième accusée dans cette affaire A. B. A, inspectrice centrale et cheffe de bureau du même service des Impôts, elle s'est vue infliger une peine d'une année d'emprisonnement avec sursis.

Le représentant du ministère public près le tribunal de Tipasa avait requis lors du procès qui s'est déroulé le 4 avril dernier, après cinq reports consécutifs, une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de DA à l'encontre de Kamel Chikhi.

## EXAMENS DU BAC ET DU BEM

### La date des résultats connue

élèves et ne s'écartent pas du cours qu'ils ont reçu dans les classes.

Le responsable du ministère de l'Éducation nationale, chiffres à l'appui, a souligné notamment que 731 723 candidats passeront l'examen du baccalauréat, dont 272. 178 candidats libres, répartis sur les 2 528 centres de d'examens.

Pour ce qui est des examens du BEM, ils ont atteint les 641.187 candidats, dont 15 964 candidats libres répartis sur 2 585

centres d'examens. Le directeur central du ministère de l'Éducation nationale a fait savoir, dans son intervention à la Radio nationale, que «la fuite des sujets durant les examens du baccalauréat sera impossible».

Il a rassuré que «des précautions d'organisation sont prises pour éviter la fraude», et ce à travers, «un isolement complet des commissions chargées de l'impression des sujets, ainsi que le renforcement des mesures de sécurité dans le transfert des sujets».



## CRITIQUES ENVERS LA DIRECTION DE L'HÔTEL MAZAFRAN

# Le groupe hôtelier HTT rejette en bloc les accusations

*Le groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT) dont dépend l'hôtel Mazafran a répondu hier aux lieux et places du Directeur de l'établissement via un communiqué rendu public aux accusations portées par une citoyenne en provenance de Turquie ainsi que du journaliste de la Chaîne TV Al Arabiya, Raouf Harzallah, lequel a d'ailleurs adressé une lettre au président Tebboune.*

La dame en question qui a posté le lendemain de son arrivée une vidéo a mis en évidence les mauvaises conditions d'hébergement et de restauration ainsi que la nonchalance dans les mesures sanitaires lors de leur installation. Elle a tenu surtout à mettre en relief le non-respect des mesures sanitaires (absence de port de bavette des agents, absence de stérilisation des chambres et même du Directeur de l'hôtel en personne dit-elle. Le communiqué du groupe hôtelier indique que suite aux remarques formulées à travers les réseaux sociaux par une citoyenne rapatriée le 3 juin 2021 en provenance d'Istanbul et confinée à l'hôtel Mazafran (Zeralda), «le groupe souhaite réagir sur les deux volets dont il est responsable, à savoir l'hébergement et la restauration», indique le communiqué qui ajoute que les bus transportant 197 passagers «sont arrivés à 16h30 à l'hôtel», ces derniers sont accueillis par vague de cinquante personnes pour respecter les mesures de distanciation au niveau de la réception de l'hôtel et pour faciliter l'accomplissement des formalités liées à l'affectation des chambres et des fiches de police. «Le temps d'attente dont il est fait



mention est uniquement lié au temps d'admission et non d'une mauvaise organisation. Une expérience dans ce domaine est à mettre à l'actif de cet hôtel qui a géré des

dizaines d'opérations de confinement en 2020 avec succès. Les conditions d'hébergement sont par ailleurs tout à fait respectables, les bungalows dont il est fait men-

tion ont été réhabilités dans le cadre du programme de modernisation. Selon les propres aveux de la citoyenne, ces bungalows étaient propres et nettoyés. Pour l'affectation des chambres double ou individuelle, le choix est laissé aux citoyens selon leur convenance, il n'a jamais été question d'imposer une option». Selon le groupe hôtelier, pour les familles, selon le nombre d'enfants, «ils sont hébergés en suites et bungalows. S'agissant de la restauration, le menu du dîner du 3 juin était constitué, en plus de la salade de crudités citée par l'intéressée, d'un plat principal (Blanquette de veau) accompagné d'un dessert (fruit de saison), servi dans les chambres (service room). Le petit déjeuner, quant à lui, est également servi au niveau des bungalows» a-t-il tenu à préciser. Enfin, s'agissant des mesures sanitaires, «des consignes fermes et strictes ont été données aux responsables de l'hôtel ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour le respect du protocole sanitaire qui est en vigueur depuis mars 2020 à ce jour» conclut le communiqué qui met ainsi en cause le Directeur de l'établissement qui a failli à son devoir et à son métier.

M.T

### UNIVERSITÉ PANAFRICAINNE (UPA)

## Benziane met en avant le soutien de l'Algérie

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a mis en avant lundi dernier le soutien permanent de l'Algérie à l'université panafricaine (UPA) qui représente un projet pionnier de l'Union africaine (UA) qui œuvre à présenter des idées innovantes permettant de faire face aux défis les plus urgents dans le continent africain. Dans une allocution prononcée lors des travaux de la 1re édition du concours continental «Innovation challenge» à l'UPA, Benziane a fait savoir que l'Algérie, qui a accueilli la 1re édition de ce concours, dénote «son soutien permanent» à ladite université, «projet pionnier de l'UA». Le ministre a estimé que sa participation à cette cérémonie, organisée via visioconférence, constitue «une

preuve solide de l'engagement et de l'intérêt accordé par l'Algérie et l'UA à cette institution africaine, créée en 2014». Soulignant dans ce sens que la mise en place de l'Institut panafricain des sciences de l'eau, de l'énergie et des changements climatiques à l'université Abou Bakr Belkaid (Tlemcen) depuis 2014 constitue «un véritable défi d'une nouvelle forme de coopération entre l'Algérie, l'Allemagne et l'UA», Benziane a estimé que cet institut «porte de grands espoirs à nos pays qui cherchent à acquérir des technologies modernes dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des changements climatiques». A cette occasion, Benziane a indiqué que les universités algériennes avaient reçu depuis l'indépendance presque 60 000 étudiants issus de 44

pays africains tandis que 8 851 étudiants étrangers relevant de 60 pays (notamment africains) poursuivent actuellement leurs études au niveau des universités algériennes, et dont la majorité bénéficie de bourses algériennes, relevant la politique adoptée par le gouvernement algérien pour le développement des relations Sud-Sud étaient «décisives» en termes de réalisation de ce projet «renforçant le développement socio-économique en Afrique. L'Algérie est prête à renforcer la coopération africaine en matière de projets thématiques et à abriter des instituts pareils au service de l'Afrique», a-t-il souligné, rappelant que «notre pays vise à travers son passage à l'économie de la connaissance l'encouragement de l'innovation et de l'entrepreneu-

riat». Il a précisé, dans ce sens, que les établissements de l'enseignement supérieur comprenaient 78 maisons de l'entrepreneuriat et 44 incubateurs qui œuvrent à la sensibilisation, à la formation et à l'accompagnement des étudiants en vue de leur permettre de créer des start-ups. Le projet Innovation challenge de l'UPA vise l'encouragement des étudiants et des diplômés de tous les instituts de l'UPA à présenter leurs idées innovantes et à participer aux défis en Afrique.

La première place de ce défi (1re édition) a été remportée par le groupe «SoCool» issu de l'Institut panafricain des sciences de l'eau, de l'énergie et des changements climatiques à l'université de Tlemcen.

### SELON LE MINISTRE BENBOUZID

## La pandémie du Covid-19 a retardé la réorganisation des urgences

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a révélé hier lors de l'ouverture d'une Journée d'études consacrée à l'adoption du réseau de prise en charge des urgences dans la wilaya d'Alger que l'épidémie du Covid-19, a eu «un grand impact sur la planification qui a été mise en place dans le cadre de l'organisation des urgences», ajoutant qu'en dépit du retard enregistré, «il n'empêche que des réalisations ont été accomplies au niveau de la wilaya d'Alger, en ce qui concerne la détermination de cliniques de référence qui travaillent 24h/24 et qui ont bénéficié de la réhabilitation, en vue d'améliorer le niveau de performance». A l'occasion, le ministre a affirmé que le développement du secteur de la santé «impose de poursuivre les efforts, en vue de consacrer et d'appuyer le changement, à l'effet d'améliorer les prestations sanitaires, de manière durable conformément aux objectifs tracés par l'Etat et auxquels d'importantes ressources financières ont été affectées, en vue de la modernisation des infrastructures de la santé et de leur dotation par des équipements indispensables à la satisfaction des aspirations du citoyen qui n'attend du secteur, que l'accès à des prestations de qualité, avec des conditions d'accueil et de

prise en charge meilleures». Selon le ministre, la politique suivie par le gouvernement en matière de santé, repose sur les mesures stipulées par la loi n° 18-11 du 2 juillet 2018, relative à la santé et qui vise particulièrement à «organiser le travail des structures sanitaires et des services des urgences et ce, à travers l'unification des structures des urgences, la création des réseaux de prise en charge hiérarchique des urgences, en sus du renforcement des points des urgences de proximité et l'organisation d'équipes de Samu». Il a appelé à poursuivre les efforts visant à améliorer les services des urgences médicales, notamment dans les établissements de proximité, et à «offrir un service de santé de qualité». Comme il a tenu à préciser que le dossier des urgences médico-chirurgicales «revêt une importance majeure» dans la démarche visant à développer le système national de santé. Le ministre a, à ce titre, insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts visant à développer les services des urgences au niveau des établissements hospitaliers de proximité qui sont la première interface vers laquelle se tournent les malades. Benbouzid a fait état du lancement de la réhabilitation des services des urgences au niveau des établissements de

santé et de l'organisation et de la coordination de la prise en charge des patients à tous les niveaux: les polycliniques (premier niveau), les établissements hospitaliers (deuxième niveau) et les établissements hospitaliers universitaires (troisième niveau). Le ministre a également fait savoir que le développement du projet de prise en charge des urgences à titre pilote au niveau de la wilaya d'Alger avec la participation de différents professionnels du secteur sera généralisé à l'ensemble du territoire national, invitant les Directeurs des établissements de santé à développer des programmes locaux intégrés et complémentaires en veillant à mettre en place des réseaux assurant la coordination entre les établissements de santé. Benbouzid a insisté sur l'impératif de «développer le réseau complémentaire des urgences médico-chirurgicales au niveau de la wilaya, de manière à assurer la prise en charge de tous les cas dans un cadre organisé et hiérarchique, à même de garantir les conditions de régularité et de confort, avec mise en place de mécanismes de coordination avec les wilayas limitrophes, en vue d'un emploi maximal des ressources disponibles en matière des urgences et de la prise en charge spécialisée».



VENTE DE L'ORGE SUR PIED

**Hamdani intransigent**



Afin de mettre fin à la spéculation sur la vente de l'orge sur pied, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, a donné des instructions aux Directeurs des services agricoles (DSA) des 12 wilayas potentielles en production céréalière pour se montrer intransigeants avec les producteurs et les multiplicateurs de cette céréale qui pratiquent la vente sur pied, a indiqué un communiqué du ministère. Lors d'une réunion d'évaluation de la campagne moisson-battages 2020-2021, notamment, la collecte d'orge, de consommation et de semence, organisée en visioconférence et présidée par Hamdani, en présence des cadres concernés, les DSA ont présenté un état des lieux sur le déroulement de la campagne et les problèmes de la collecte de l'orge qui affiche des augmentations des prix sur le marché informel dues «aux pratiques de spéculation, notamment la vente sur pied», a fait savoir le ministre. Hamdani a instruit les DSA «à prendre des mesures strictes» envers les producteurs et les multiplicateurs d'orge qui se sont engagés à livrer 50% de leurs productions aux Coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS), précise la même source. A cet effet, le ministre a appelé les Directeurs des services agricoles des wilayas à afficher la liste des producteurs signataires de conventions avec les CCLS. En outre, il a instruit les DSA «d'intensifier les sorties sur le terrain» en impliquant l'ensemble des acteurs, notamment la Chambre d'agriculture, l'interprofession, les associations et les subdivisionnaires pour sensibiliser les producteurs d'orge sur l'importance de la collecte afin d'assurer la couverture en semence pour la campagne prochaine et l'approvisionnement des éleveurs en orge de consommation. Au cours de cette réunion, Hamdani a rappelé le contexte mondial actuel marqué par la flambée des prix des céréales, tout en appelant les DSA «à l'application effective du plan opérationnel et organisationnel mis en place pour la collecte des céréales en général et en particulier de l'orge au cours de la présente campagne» lancée officiellement au niveau de quelques wilayas, souligne le communiqué. Par ailleurs, le ministre a sollicité les Directeurs des services agricoles pour rassurer les céréaliculteurs sinistrés que leurs crédits de campagne seront rééchelonnés automatiquement après validation de la commission de wilaya. **R. E.**

MALGRÉ LA PANDÉMIE

**La CAAR fait un résultat net de 1,144 milliard de dinars**

*Malgré la pandémie qui a affecté l'économie nationale, la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) a réalisé un résultat net et comptable de 1,144 milliard de dinars en 2020, soit une hausse de 44% par rapport à l'exercice 2019, a annoncé hier à Alger son P-DG, Zohir Laïche.*

«**M**algré la pandémie qui a affecté l'économie nationale en 2020 dans tous ses aspects, la CAAR a pu maintenir ses grands agrégats à des niveaux appréciables pour dégager un résultat net comptable de 1,144 milliard de dinars, soit 44% de croissance comparativement à l'exercice 2019 où il avait atteint les 793 millions de dinars», a précisé Laïche lors de la cérémonie de célébration du 58e anniversaire de la création de la CAAR, organisée à l'hôtel El Aurassi. Affirmant que la valeur ajoutée (marge d'assurance) a connu elle, une progression de 7% par rapport à 2019, le premier responsable de la CAAR a ajouté que les règlements de sinistres en faveur des clients ont atteint près de 8 milliards de dinars en 2020. Quant aux recettes (chiffre d'affaires), elles ont atteint près de 15 milliards de dinars, en légère baisse de 3%, alors que la baisse globale du marché algérien des assurances était de l'ordre de 5% durant l'année dernière, a fait savoir également Laïche. S'agissant des effectifs de la compagnie, ils sont au nombre de 1949 employés en légère progression de 1%, et ce malgré une conjoncture considérée comme «défavorable», a-t-il encore relevé. Le réseau de la CAAR s'est enrichi, quant à lui, de 11 nouvelles agences, portant ainsi le nombre total des agences à 292. «A l'ère de crise pandémique sans précédent, conjuguée à un besoin de digitalisation accru, la CAAR s'y est préparée pour relever les défis nouveaux avec sérénité. Ces nouveaux challenges, aussi bien écono-



miques, sociaux que technologiques appellent une refonte globale de notre vision et un ajustement idoine de notre comportement managérial», a souligné Laïche lors de cette cérémonie. Le P-DG de la CAAR a assuré, en outre, que «la compagnie a modernisé ses moyens et ses instruments

de distribution à travers une plus grande information de ses systèmes de gestion en installant, notamment des terminaux de paiements électroniques dans tous les points de vente», et ce, pour s'adapter à «l'évolution et pour mieux servir le client». **Hafid Mesbah**

ENERGIES RENOUVELABLES, HYDROCARBURES ET PÉTROCHIMIE

**Une rencontre algéro-allemande prévue aujourd'hui**

Une rencontre algéro-allemande sur les opportunités d'investissement et de partenariat dans la fabrication locale des équipements et le développement des énergies renouvelables et dans les domaines de l'exploration et de la production d'hydrocarbures et de la pétrochimie sera organisée aujourd'hui, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette rencontre sera organisée, par visioconférence, par l'Association d'amitié arabo-allemande (DAFG), en partenariat avec l'ambassade

d'Algérie à Berlin et avec l'appui de la structure du ministère des Affaires étrangères chargée de la promotion économique, a précisé la même source. Cette rencontre verra la participation d'une soixantaine d'entreprises allemandes qui ont confirmé leur participation, a ajouté le communiqué. Les représentants des ministères de l'Energie et des Mines, de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, ainsi que des experts des groupes Sonatrach et de Sonelgaz exposeront, au cours de cette rencontre,

les opportunités qu'offre le marché algérien dans les domaines de l'énergie, notamment celui des énergies renouvelables, a fait savoir le ministère. L'accent sera mis aussi sur les opportunités d'investissement et de partenariat dans la fabrication locale des équipements et le développement des énergies renouvelables, notamment l'hydrogène vert ainsi que dans les domaines de l'exploration et de la production d'hydrocarbures et de la pétrochimie, a conclu le communiqué. **R. E.**

EN RAISON DU REcul DE LA DEMANDE CHINOISE

**Le prix du pétrole tempère**

Le recul \*des importations chinoises de brut pesant davantage sur les difficultés rencontrées dans les négociations sur le nucléaire iranien, les cours du pétrole évoluaient en baisse hier après avoir atteint des nouveaux sommets la veille. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 71,13 dollars à Londres, en baisse de 0,50% par rapport à la clôture de la veille. A New York, le baril de WTI pour le mois de juillet perdait 0,45% à 68,92 dollars. La veille en séance asiatique, le WTI a atteint 70 dollars le baril pour la première fois depuis octobre 2018, quand le Brent a culminé à 72,27 dollars, au plus haut depuis mai 2019. Certains investisseurs «s'inquiètent d'une possible fragilité de la reprise mondiale de la demande de pétrole brut au lendemain de données indi-

quant que les importations de pétrole en Chine ont diminué en mai», explique Avtar Sandu, Phillip Futures. Selon les données des douanes chinoises, les importations de pétrole ont augmenté en yuans investis mais le volume de brut importé a en effet fortement reculé en millions de barils, selon les calculs de l'agence Bloomberg. «Cela suggère que les raffineurs chinois sont réticents à importer aux prix actuels et préfèrent plutôt réduire les stocks», analysent Warren Patterson et Wenyu Yao, de ING, qui préfèrent cependant «attendre les données sur la production industrielle dans le pays plus tard dans le mois» pour se faire une idée plus précise. Ces données sont également à relativiser pour Tamas Varga, de PVM, qui estime que «la base est inhabituellement élevée puisque la Chine profitait



des prix bas du pétrole il y a un an». Et après une année de demande plombée par les confinements provoqués par la pandémie du Covid-19, l'espoir d'un été normal aux Etats-Unis soutient les cours, puisque les conducteurs du pays qui consomme le

plus de pétrole au monde pourront circuler librement. Du côté de l'offre, la politique prudente d'augmentation de la production des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés de l'Opep+, réaffirmée lors du précédent Sommet mardi dernier, est également favorable aux prix de l'or noir. Les difficultés rencontrées dans les négociations avec Téhéran sur le nucléaire iranien, qui éloignent d'autant la possible levée de l'embargo sur son industrie pétrolière, confortait aussi l'idée d'une offre contenue à court terme. Les Etats-Unis ont affirmé, par la voix du secrétaire d'Etat américain Antony Blinken lors d'une audition parlementaire à Washington, ne toujours pas savoir si Téhéran veut vraiment revenir au respect de ses engagements. **R. E.**



BOUMERDES

# Démantèlement «d'une bande de coupeurs de route»

Les éléments de la première sûreté urbaine, relevant de la sûreté de wilaya de Boumerdes ont réussi à démante-ler une bande de coupeur de route, composée de trois individus âgés entre 26 et 29 ans, originaires de Boumerdes, ayant des antécédents judiciaires pour avoir été impliqué dans plusieurs affaires criminelles, a indiqué un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la wilaya.

«Les suspects agressaient les citoyens isolés au niveau de l'autoroute Est-Ouest» a précisé la même source. L'opération a été rendue possible, grâce à l'appel reçu d'un citoyen, par les mêmes éléments via 15 48 faisant état de l'activité d'un groupe criminel qui a tenté de l'agresser, avec une arme blanche à bord d'un véhicule de tourisme, au niveau de l'autoroute Est-Ouest, a-t-on appris de la même source. Des actions ont été immédiatement prises, dans le but de neutraliser les agissements néfastes de cette bande de



malfaiteurs. Ces derniers ont été arrêtés, à l'entrée de la wilaya, a ajouté le communiqué. Les mis en cause, inculpés pour vol à main armée à savoir vol avec arme blanche ont été présentés

devant les juridictions compétentes, après finalisation de toutes les démarches judiciaires en rigueur à leur rencontre.

Samia Acher

DJELFA

## 4 morts dans un accident de la route

Quatre personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu hier, à Djelfa ont indiqué les services de la Protection civile. L'accident est survenu dans la partie Ouest de la wilaya de Djelfa sur la route nationale 46 dans la commune de Charef, a ajouté la même source. Un semi-remorque a percuté un véhicule utilitaire, faisant quatre morts. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident, a conclu le communiqué.

S.A.

CARAMBOLAGE

ENTRE PLUSIEURS

VOITURES ET CAMIONS

À BIRTOUTA

## Aucune victime n'est à déplorer

La voie express reliant Birtouta et Blida a été hier le théâtre d'un carambolage entre plusieurs voitures et des camions poids lourd, selon une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. Cette dernière a montré l'ampleur des dégâts engendrés par cet accident mortel. Aucune victime n'est à déplorer. L'accident a causé l'arrêt du trafic routier, au niveau de la voie express des deux côtés. Pour sa part, le chargé de la communication et l'information au sein de la Direction générale de la protection civile Khaled ben khalfellah a indiqué : « Cet accident s'est produit suite au carambolage entre 9 voitures et camions faisant deux blessés âgés entre 40 et 42 ans. Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital de Douera ». Les services de police ont ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes de l'accident, a conclu le communiqué.

S.A.

ACCIDENTS DE CIRCULATION

## 37 décès et 1514 blessés en une semaine

Trente-sept personnes sont décédées et 1514 autres sont blessées dans des accidents de circulation survenus à travers tout le pays durant la période allant du 30 mai au 5 juin, a indiqué la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd, ajoute la même source, a été enregistré au niveau de la wilaya Tébessa où 05

personnes sont décédées et 35 autres blessées.

Les secours de la Protection civile ont effectué, du 30 mai au 5 juin, 1387 interventions pour procéder à l'extinction de 1102 incendies urbains, industriels et autres, a précisé le communiqué.

Dans le cadre des activités de lutte contre la propagation du coronavirus

Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 310 opérations de sensibilisation à travers le territoire national portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale, note le même communiqué.

APS

UN RÉSEAU SPÉCIALISÉ DANS LE TRAFIC DES ARMES À FEU À TIARET DÉMANTELÉ

## Les suspects mis en détention provisoire

Les éléments de la brigade criminelle du service de wilaya de police judiciaire de la sûreté de Chlef ont mis hors d'état de nuire un réseau spécialisé dans le trafic des armes à feu, a indiqué un communiqué des mêmes services. L'opération a été réalisée par les

mêmes éléments, suite à l'exploitation d'informations faisant état du trafic illégal d'armes à feu de calibre 5 par deux individus, âgés entre 48 et 55 ans, a-t-on encore appris de la même source.

La surveillance des activités des suspects ont abouti à leur arrestation, dans

le centre ville de Tiaret. Après l'achèvement des procédures judiciaires, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes, qui ont ordonné leur mise détention provisoire.

S.A.

TIPASA

## Chute d'un individu dans le port de Gouraya

Les unités de la protection civile ont enregistré une chute accidentelle d'un individu dans le port de Gouraya dans la wilaya de Tipasa, selon un communiqué de la protection civile. D'après la même source, la victime de sexe masculin souffre de multiples blessures au niveau du pied gauche et le bassin.

« La victime a été évacuée vers l'hôpital de Gouraya », a conclu le communiqué.

BOUIRA

## Séisme de 3,2 degrés

Un séisme de 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré lundi à 20h34 minutes dans la wilaya de Bouira, annonce le Centre de Recherche en Astronomie, Atmosphérique et Géophysique (CRAAG). Le Centre précise dans un communiqué reçu par l'APS que le tremblement de terre a été localisé à 12 km au sud-est de la commune d'Ouled Rached, dans la daïra de Bechloul (wilaya de Bouira).

Qahwa fi goubli |

## Que puis-je faire pour vous ?

Aller de l'avant, c'est dépasser moult contingences. Mais c'est d'abord se dépasser soi-même. Hé oui, si on n'élève pas sa propre pensée pour la hisser aussi haut que possible, on risque de retomber bien bas. Sauf si la suffisance vous habite et vous submerge, auquel cas vous êtes atteint du pathos et des soins d'urgence s'imposent. Car il ne faut surtout pas croire qu'il n'y a que les autres qui sont malades. Parce que la suffisance peut parfois être une simple maladie silencieuse. Jusqu'au jour où elle se décide enfin à rompre le silence. Et là il est déjà trop tard pour vous venir en aide ou faire quelque chose pour vous. Tout se passe comme le Covid. On peut ainsi être porteur sain sans le savoir. Et puis un jour

tout se sait. Même ce qu'on est censé ne pas savoir. Hé oui, on ne peut pas tout connaître non plus. Et ce, quelle que soit sa soif d'apprendre. Parce que la science est trop grande pour le commun des mortels. Bien que les chercheurs pour leur part fassent le maximum pour essayer, au lieu, de réduire les champs d'incertitude. Autrement dit, réduire la distance qui sépare encore l'homme de l'inconnu. Il y parviendra peut-être un jour s'il redéfinit les priorités. Et s'il se donne les moyens d'y parvenir en mettant par exemple sur les gouvernants pour les obliger à débloquent plus de fonds et de crédits pour la recherche universelle. Car toute l'équation part et

revient à la recherche. Ceci d'autant plus qu'au plus haut niveau, on nous assure que kayen drahem. Et puis qu'on le veuille ou non, c'est bel et bien la recherche (fondamentale et ou appliquée) qui booste tous les secteurs et propose des solutions appropriées à terme pour des registres et pans entiers des secteurs considérés. D'ailleurs sous d'autres latitudes et pas forcément parmi les plus nanties, les décideurs ont pris conscience déjà depuis belle lurette que point de salut et de radieuses perspectives sans la recherche et ses formidables retombées sur le boom économique. Bref, tout ceci pour dire que plus la recherche avance, plus le pays en récolte les subsides.

A.Zentar

SIDI BEL-ABBÈS

# Lancement de la campagne moisson-battage

**La campagne moisson-battage de la saison agricole 2020-2021 a été lancée, lundi à Sidi Bel-Abbès, au niveau de l'exploitation agricole individuelle Ahmed Zebalah dans la commune de Telmouny, en présence du wali, Mustapha Limani.**

Pour garantir la réussite de la campagne moisson-battage, la direction des services agricoles a mobilisé tous les moyens matériels en vue d'accompagner les agriculteurs outre les sensibiliser de l'importance de livrer les récoltes agricoles d'orge et de blé aux coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS), a souligné le directeur local du secteur, Belguendouz Moussoumi. Le DSA a indiqué que la wilaya de Sidi Bel-Abbès prévoit, au titre de la campagne moisson-battage pour la saison agricole en cours, une récolte de plus de 816.000 quintaux de céréales (blé dur, blé tendre et avoine), sur une superficie représentant 56 pour cent de la superficie dédiée à la céréaliculture, estimée à plus de 160.000 ha où elle devra enregistrer 9 qx/ha. A noter que 44 pour cent de la superficie emblavée restante a été convertie en culture fourragère en raison des conditions climatiques marquées par une faible pluviométrie, notamment dans la région sud de la wilaya. Concernant le stockage de la récolte, un plan d'action a été mis au point pour faciliter l'opération de collecte de la récolte en collaboration avec les quatre CCLS dont dispose la wilaya où



22 points de collecte ont été réservés au stockage d'une capacité globale de plus de 1,8 million qx. Un couloir vert dédié à la collecte de l'orge a été créé cette année pour faciliter aux agriculteurs et céréaliers la livraison et leur récolte et leur épargner les longues files d'attente devant les CCLS. Pour garantir la réussite

de la saison de moissons battage, des moyens importants ont été fournis au niveau de la wilaya soit 445 moissonneuses batteuses dont 374 appartenant du secteur privé, 1 039 camions et 3 758 tracteurs, en plus d'un nombre de sacs de collecte de céréales cette année, a-t-on indiqué.

AÏN TÉMOUCHENT

## Plus de 2 000 ha de terres agricoles assurés contre les risques

La superficie des terres agricoles assurées contre différents risques au niveau de la wilaya de Aïn Témouchent a atteint plus de 2.000 hectares au premier trimestre de l'année en cours, a-t-on appris lundi du directeur local de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), Cheikh Gourari. Il est attendu que la superficie des terres agricoles assurées auprès de la CNMA au titre de l'année en cours, dépassera 4.000 ha, atteints l'an dernier grâce au travail de sensibilisation destiné aux agriculteurs, détenteurs d'exploitations agricoles, ainsi qu'aux différentes facilitations introduites dans l'opération d'assurance des récoltes, a indiqué le même responsable en marge d'une journée de sensibilisation sur les

risques menaçant les récoltes. La superficie agricole utile (SAU) dans la wilaya de Aïn Témouchent est estimée à 181.000 ha dont 12 900 ha irrigués, selon les statistiques fournies par les services du secteur de l'agriculture. Le montant des indemnités financières perçues par les agriculteurs ayant souscrit une police d'assurance auprès de la CNMA durant le premier trimestre de l'année en cours, a atteint 2 millions DA au profit de 18 agriculteurs dont la majorité exerce dans la filière d'élevage bovin, a fait savoir M. Gourari, soulignant que l'opération d'indemnisation a englobé également, l'an dernier, 63 agriculteurs ayant perçu une valeur globale de 10 millions DA. Pour rappel, la Caisse régio-

nale de la mutualité agricole (CRMA) d'Aïn Témouchent a enregistré l'adhésion de 1 973 souscripteurs disposant de 4 374 quotes-parts financières au Capital social de cet établissement d'assurances. La caisse œuvre à intensifier les activités de sensibilisation en direction des agriculteurs durant la campagne moisson-battage, en coordination avec les partenaires du secteur de la chambre d'agriculture de la wilaya et en présence des services de la protection civile et des forêts, pour faire connaître les différents mécanismes qu'offrent la CNMA aux souscripteurs pour bénéficier d'une couverture d'assurance de leurs récoltes agricoles et de la ressource animale, a-t-on indiqué.

POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE 6 COMMUNES DE MASCARA

## Mise en service d'une pompe immergée

Une pompe immergée permettant d'alimenter en eau potable, sans interruption, les habitants de 6 communes, a été mise en service, lundi, au barrage de Bouhanifia (Mascara). Elle permet de pomper environ 30.000 mètres cubes d'eau par jour, dans toutes les conditions et quelque soit le niveau de l'eau stockée dans le barrage, selon les explications fournies, au wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda lors de la mise en service de cette pompe, par les responsables de l'Office national d'irrigation et d'assainissement (ONID). Réalisée par l'ONID suivant un système intégré pour une enveloppe financière de 270 millions DA, cette pompe permettra également de lancer des travaux de rénovation du système de prélèvement des eaux du barrage et la réalisation d'une canalisation de transfert des eaux du barrage de Bouhanifia vers le barrage de Fergoug, sans interrompre l'alimentation en eau potable, a-t-on souligné. Le wali de Mascara a effectué une halte au village Sidi Slimane relevant de la commune de Bouhanifia, pour s'enquérir du projet de réalisation d'un groupement d'habitat rural de 48 lots, lancé par l'agence foncière de la wilaya en coordination avec la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, au profit de 48 familles du village vivant dans des habitations indécents, qui ont bénéficié d'une aide à l'habitat rural d'une valeur de 700 000 DA chacune. Le wali a instruit, à l'occasion, d'entamer les travaux d'aménagement extérieur du site et de le doter de tous les réseaux, avant d'inspecter, dans les communes d'El-Guetna et de Hacine, les travaux de réalisation et d'aménagement urbain de plusieurs agglomérations, insistant sur la livraison des travaux au début juillet prochain.

INTERNET DE HAUT DÉBIT À ILLIZI

## Une centaine d'établissements éducatifs en voie de raccordement

Pas moins de 99 établissements éducatifs dans la wilaya d'Illizi sont en cours de raccordement à l'internet de haut débit, dans le cadre de la modernisation du service public dans le secteur de l'Education, a-t-on appris lundi de la direction locale de l'éducation. Menée par les services techniques d'Algérie-Télécom-Satellite (ATS), en coordination avec les directions d'Algérie-Télécom (AT) et de l'Education, cette «opération pilote» vise à doter les établissements éducatifs, des trois paliers scolaires, dans les régions enclavées et frontalières notamment, du service de l'Internet de haut débit, via le satellite "Alcomsat-1", a précisé le responsable de la programmation et du suivi à la direction de l'Education, Mustapha Dob. L'opération de raccordement a été lancée pour permettre à 71 écoles primaires, 20 collèges d'enseignement moyen et huit (8) lycées dans la wilaya d'Illizi de tirer profit, dès septembre prochain, des prestations de ce support technologique. Ce service moderne permettra aussi bien aux élèves qu'aux personnels de l'éducation de consulter les applications du secteur et les portails et autres services numériques. Dans le cadre de la généralisation de la numérisation et des technologies de l'information et de la communication aux différents secteurs, 22 structures de santé dans la wilaya d'Illizi ont également bénéficié de support technologique similaire via Alcomsat-1.

RACCORDEMENT DE 285 PÉRIMÈTRES AGRICOLES AU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À NAAMA

## Les travaux lancés

Les travaux de raccordement de 285 périmètres de concession agricole au réseau électrique ont été lancés, lundi, dans la wilaya de Naama a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Cette opération, qui prévoit la réalisation de 150 kilomètres de réseau électrique, concerne des périmètres ayant profité à de jeunes promoteurs à travers les communes de la wilaya. L'étude a été achevée et le marché a été accordé à une entreprise publique afin de prendre en charge ces travaux pour un délai de 18 mois, selon

les explications fournies au wali de Naama, Idir Medebdeb, qui a donné le coup d'envoi des travaux au périmètre agricole de Sidi Maamar à Sfisifa. La DSA a indiqué que cette opération s'ajoute à une autre de raccordement de 876 périmètres agricoles, qui enregistre actuellement un taux d'avancement appréciable, soulignant que ces opérations contribueront au fonçage de puits, à l'augmentation des terres agricoles irriguées et à la création d'emplois. Plus de 10.000 ha sont concernés par des projets actuellement en cours

pour le raccordement de périmètres agricoles à l'énergie électrique, dans lesquels la priorité a été donnée aux propriétaires de terres agricoles et dont les travaux d'aménagement et équipement en systèmes d'irrigation (aspersion, goutte à goutte) ont été achevés en prévision d'entrer en production. Parallèlement au lancement de cette importante opération, huit puits ont été récemment équipés de matériels à énergie solaire à travers des zones d'ombre situées au niveau de cinq communes, a-t-on fait savoir.



## LUTTE CONTRE LA COVID-19 À ANNABA

# Ouverture de 6 points de vaccination

**Six (6) points de vaccination contre la Covid-19 ont été ouverts à Annaba dans le cadre d'une campagne de vaccination lancée, lundi, en dehors des structures de santé, notamment dans des chapiteaux dressés devant la salle omnisports Benfradj Slimane, au chef-lieu.**

Cette opération est inscrite dans le cadre des orientations du ministère de tutelle visant à donner un nouvel élan à la campagne de vaccination et à l'élargir en dehors des structures et établissements de santé afin de les rapprocher des citoyens, selon le directeur local de la santé et de la population, Abdenacer Damaâche.

Dans ce contexte, le même responsable a affirmé que les six nouveaux points de vaccination ouverts sous ces chapiteaux, accueilleront tous les citoyens qui souhaitent se faire vacciner contre la Covid-19, sans inscription sur la plate-forme numérique ou prise de rendez-vous préalable. Ces points de vaccination en dehors des structures de santé, ont été équipés du matériel médical nécessaire pour la consultation et la vaccination ainsi que du matériel de réfrigération pour conserver les doses de vaccin dans les



meilleures conditions, a ajouté le même responsable, soulignant qu'un objectif a été fixé pour atteindre 100 vaccinations dans chaque point, soit un total de 600 vaccinations par jour au niveau de ces espaces.

La wilaya d'Annaba, qui a reçu récemment 20 000 doses de vaccin, compte au total 24 points de vaccination répartis sur les différentes daïras pour un effectif ciblé par la vaccination représentant un total de 300 000 habitants. Le premier jour de la campagne de vaccination en dehors des structures de santé a connu un engouement de la part de citoyens qui ont reçu leur première dose de vaccin dans de «bonnes conditions», selon les encadreurs de cette opération, organisée sous la supervision du chef de l'exécutif local, en coordination avec les différentes instances concernées par la campagne de vaccination, a-t-on conclu.

## DEUX NOUVELLES ZONES INDUSTRIELLES PRÉVUES À ORAN

# Lancement prochain des travaux

Dans le cadre de la promotion de l'investissement local, des travaux de réalisation de nouvelles zones d'activités seront lancés incessamment, a-t-on appris des services de la wilaya. Selon ces derniers, la wilaya d'Oran a donné son aval pour la réalisation de deux nouvelles zones industrielles. La première zone sera réalisée à Bethioua sur une superficie de 592 ha et la seconde à Tafraoui sur une superficie de 596 ha. Selon les mêmes sources, la création de nouvelles zones d'activités de petites dimensions vise à développer l'économie locale et créer des postes d'emploi d'une part, et d'autre part créer des rentrées fiscales pour renflouer les caisses des communes. Selon les services de la wilaya, des correspondances ont été adressées à l'ensemble des communes de la wilaya pour proposer des assiettes foncières pour la réalisation de projets d'investissement de taille moyenne dédiés à la création de PME. Ces nouveaux espaces seront dédiés aux jeunes porteurs de projets dans le cadre des différents dispositifs, selon les spécificités de la commune. A ce titre et pour encourager les jeunes investisseurs et permettre aux communes de renflouer leurs caisses, il était prévu la réalisation d'une

zone d'activités au niveau de chaque commune selon sa spécificité pour encourager la fiscalité locale. A ce titre, il est prévu la création de 14 mini-zones d'activités nouvelles au niveau local qui seront mises à la disponibilité des entrepreneurs pour concrétiser leurs entreprises, d'une part, et améliorer la fiscalité locale, d'autre part. Les services de la wilaya avaient assuré que de petites assiettes foncières seront réservées aux jeunes porteurs de projets à travers les communes de la wilaya d'Oran.

### PROJET DE RACCORDEMENT DU VILLAGE DE AOUMÈRE AU GAZ NATUREL

Selon le directeur de l'industrie de la wilaya, des opérations de réhabilitation concernent les zones d'El Kerma (19,21 ha), Sidi Chahmi (14,65 ha), Oued Tlélat (35 ha), Boufatis (20 ha), Benfréha (7,65ha), de même que la nouvelle zone d'activités de Boutlélis qui s'étend sur une superficie de 120 ha. Les travaux de réhabilitation comprennent les réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement, d'électricité et autres, selon la même source. Dans un autre registre et dans le cadre des projets de développement à concrétiser au niveau des diffé-

rents villages éloignés qui relèvent de diverses communes de la wilaya d'Oran, il est prévu le raccordement des foyers du village de Aoumère qui relève de la commune de Boufatis au réseau de gaz naturel. Aussitôt les études, qui sont en cours, finalisées les différents travaux concernant ce projet seront lancés. Lorsque ce projet sera réceptionné, la couverture concernant le raccordement des villages de cette commune au réseau de gaz naturel atteindra un taux global de 100%. Ainsi pour répondre positivement aux besoins des habitants de ces villages et essayer de lutter contre les carences enregistrées et pour arriver à améliorer les conditions et le cadre de vie dans ces lieux, les services concernés s'impliquent pour achever les différents travaux à terme et avec toutes les finitions réglementaires.

Les habitants de ces villages n'auront plus besoin par la suite d'aller remplir à chaque fois les bouteilles de gaz pour des services domestiques. Les services concernés veillent à offrir les prestations de services adéquates pour doter les villages défavorisés des commodités évidentes sur tous les plans pour leur apporter plus de confort dans leur quotidien.

## EN RAISON DE SUSPICIONS SUR SA QUALITÉ

# Coupure d'eau préventive à Boufarik

L'unité Blida de l'Algérienne des eaux (ADE) a procédé, lundi, à une coupure d'eau «préventive» à la cité Boudjar de la commune de Boufarik (Nord), en raison de suspicions pesant sur sa qualité, a indiqué cette entreprise dans un communiqué. Pour préserver la santé publique, garantir la qualité de l'eau et éviter tout risque de contamination de l'eau potable, l'ADE de Blida a procédé à une coupure d'eau préventive à la cité Boudjar, aux fins de confir-

mer la potabilité des eaux consommées, a-t-on ajouté de même source. Toutes les mesures nécessaires ont été prises par les services techniques du centre de Boufarik, en coordination avec ceux de l'Office national d'assainissement et de la commune de Boufarik, a, par ailleurs, précisé la même source, signalant la mise à disposition de citernes d'eau pour assurer l'alimentation des citoyens en cette denrée vitale et éviter toute atteinte à la santé

publique. La même entreprise a signalé la poursuite en cours des travaux de réparation de la panne ayant touchée, hier dimanche, la conduite de pompage (500 mm) de la station de Chiffa alimentant les quartiers du centre ville de Blida, avec la mobilisation de camions citernes mobiles au profit des quartiers touchés, selon les priorités. L'ADE de Blida a rassuré les citoyens quant au retour de la situation à la normale, dès la fin de ces travaux.

## 7ÈME BRIGADE BLINDÉE DE TÉLÉGHMA (MILA)

### Visite guidée au profit de la presse

Une visite guidée de la 7ème brigade blindée chahid Messaoud Benhadj de Tléghma (Sud de Mila), été organisée lundi au profit des représentants des médias publics et privés. L'objectif de la manifestation est de présenter à la presse, et à toutes les franges de la société à travers elle, l'une des plus importantes institutions militaires relevant de la 5ème région militaire (RM) et ses diverses unités de formation et d'instruction pour préparer le soldat au combat afin qu'il soit prêt à intervenir le cas échéant dans le cadre de ses missions, a indiqué dans son allocution le commandant de cette brigade, le général Mahmoud Dridi. Le même officier supérieur a déclaré que cette initiative s'inscrit dans le cadre de «la politique de communication de l'institution militaire pour présenter ses différentes structures et établir des passerelles interactives avec le peuple en vue de renforcer la relation armée-nation». «La presse est un moyen de faire connaître la 7ème brigade blindée, le quotidien de ses éléments, le suivi sanitaire et moral qui leur est assuré par le Haut-commandement de l'armée nationale populaire, ses moyens humains et matériels et ses armes qui permettent d'être opérationnels et efficaces lors des interventions dans le cadre des missions constitutionnelles de l'institution militaire au service du peuple et du pays», a-t-il ajouté. Le programme de la visite a donné lieu à la projection d'un documentaire sur le quotidien des soldats au sein de la 7ème brigade blindée en plus de la visite de ses bataillons, dont le bataillon 752 pour prendre connaissance de sa principale arme qui est le char T-90 S et son simulateur d'entraînement en salle. Des explications ont été données au niveau du bataillon 757 sur le système de simulation des batailles en salle, dans le cadre de la préparation des soldats en vue d'élever leur compétence opératoire, préserver la longévité des engins et économiser les munitions à la faveur des programmes d'instruction virtuels. Les éléments du bataillon 756 d'artillerie anti-aérienne ont présenté, de leur côté, des exhibitions de Kuk Sool, révélateurs du niveau de préparation au combat des éléments de la 7ème brigade blindée au même titre que les autres bataillons, et leur maîtrise des nouvelles technologies.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
 ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE DOCTEUR MAOUCHE MOHAND AMOKRANI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
 AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2021  
 NIF : 0986762500129

1. Etablissement Hospitalier spécialisé Docteur MAOUCHE MOHAND AMOKRANI lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour l'acquisition de consommables pour le service de chirurgie vasculaire, réparti en quatorze (14) lots :
- Lot n°01 : Stent vasculaire autoexpandible.
  - Lot n°02 : Stent périphérique non ballon.
  - Lot n°03 : Stent courbé.
  - Lot n°04 : Stent rénal et digestif.
  - Lot n°05 : Ballon de dilatation aortale.
  - Lot n°06 : Ballon de dilatation.
  - Lot n°07 : Ballon angioplastique (percutané).
  - Lot n°08 : Ballon de dilatation vasculaire TIPS.
  - Lot n°09 : Consommable endovasculaire.
  - Lot n°10 : Sondes d'angiographie.
  - Lot n°11 : Prothèses vasculaires.
  - Lot n°12 : Patch artériels.
  - Lot n°13 : Consommable de la greffe rénale.
  - Lot n°14 : Sondes de foyers.
- L'évaluation se fera lot par lot.**  
 Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, toutefois ils doivent soumissionner pour la totalité des articles composant le lot, sous peine de rejet de leurs offres.  
 Les soumissionnaires peuvent être retenus pour un ou plusieurs lots.  
 Il s'agit d'un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales, qui s'adresse aux fabricants de droit algériens, aux importateurs et distributeurs ayant un agrément délivré par les services compétents du ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière. Ayant réalisé un chiffre d'affaires des marchés similaires à l'objet du cahier des charges et ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen durant les trois dernières années (2018, 2019 et 2020).
- |                    |                  |
|--------------------|------------------|
| Lot n°01 : minimum | 3 000 000,00 DA  |
| Lot n°02 : minimum | 2 000 000,00 DA  |
| Lot n°03 : minimum | 800 000,00 DA    |
| Lot n°04 : minimum | 300 000,00 DA    |
| Lot n°05 : minimum | 600 000,00 DA    |
| Lot n°06 : minimum | 2 000 000,00 DA  |
| Lot n°07 : minimum | 400 000,00 DA    |
| Lot n°08 : minimum | 2 000 000,00 DA  |
| Lot n°09 : minimum | 1 000 000,00 DA  |
| Lot n°10 : minimum | 300 000,00 DA    |
| Lot n°11 : minimum | 10 000 000,00 DA |
| Lot n°12 : minimum | 300 000,00 DA    |
| Lot n°13 : minimum | 300 000,00 DA    |
| Lot n°14 : minimum | 2 000 000,00 DA  |

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/04/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.  
 Les soumissionnaires ou leurs représentants doivent mandater intégralement par le présent avis d'appel d'offre, présentée approuvée par la Direction de l'ES de MAOUCHE MOHAND AMOKRANI, le Bureau des marchés pour le remaniement du cahier des charges comme le suit : le montant de la somme de dix Mille (10 000,00) dinars algériens.

- Les offres doivent comporter une offre de candidature, une offre technique et une offre financière :
- a) Le dossier de candidature - le dossier de candidature doit contenir les documents suivants (en trois exemplaires) :
    - 1- Déclaration de capacités affaissant bien renseignée, datée et validée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.
    - 2- Déclaration de probité dûment bien renseignée, datée et validée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.
    - 3- Copie du statut de la société.
    - 4- Délégation de pouvoir en cours de validité, dans le cas où le signataire n'est pas le soumissionnaire lui-même.
    - 5- Copie de la pièce d'identité du gérant de la société.
    - 6- Copie du registre de commerce sous format électronique.
    - 7- Extrait du relevé fiscal de soumissionnaire moins de trois mois.
    - 8- Copie des bilans financiers des trois dernières années (2018, 2019, 2020) certifiés par le commissaire aux comptes et visés par les services des impôts.
    - 9- Attestation de bonne exécution de marchés ou commandes similaires au lot objet de la soumission signées par l'ordonnateur.
    - 10- Copie de l'agrément délivré par les services compétents du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière pour les fabricants de droit algériens, les importateurs et les distributeurs.
    - 11- Copie du programme d'importation des produits objet du cahier des charges (intermédiaire de chirurgie vasculaire).
    - 12- Copie du certificat de fabricant délivré par le chambre algérienne de commerce et de l'industrie pour le fabricant.
  - b) L'offre technique : L'offre technique doit contenir les documents suivants (en trois exemplaires) :
    - 1- Déclaration de probité dûment bien renseignée, datée et validée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.
    - 2- Les documents permettant d'apprécier l'offre technique (un mémoire technique justificatif répondant aux points suivants :
      - Le détail de garantie exprimé en mois.
      - Le délai de livraison respecté en pourcentage par rapport au planning de livraison.
      - Documentation technique des produits en fabrication.
  - 3- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention mentionnée « Lu et accepté », signé et toutes les pages paraphées par le soumissionnaire.
  - 4- Copie de 7 engagements relatifs aux produits (fabricant/importateur) délivrés par le fabricant.
  - 5- Les catalogues et les descriptions techniques techniques en langue française.
  - 6- Les certificats de conformité (CE ou CE) validés en français.
  - 7- Un engagement de délai de livraison sur une période en jours.
  - 8- Un engagement de délai de paiement.
  - 9- Un échantillon pour chaque article des lots.
- c) L'offre financière : L'offre financière doit contenir les documents suivants (en trois exemplaires) :
  - 1- Lettre de soumission dûment bien renseignée, datée et validée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.
  - 2- Bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et validé par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.
  - 3- Déclaration quantifiée et certifiée dûment renseignée, datée et validée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et étiquetées, indiquant la désignation de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres suivi par la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces documents sont mis dans une même enveloppe cachetée et anonyme, comportant le numéro :

**A**  
 BUREAU DES MARCHES  
 AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
 N° 01/2021  
 Portant sur l'acquisition de consommables pour le service de chirurgie vasculaire  
 « A ouvrir par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la dernière parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP ou le portail électronique des marchés publics.
- Le jour et l'heure de dépôt des offres, correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h00 à 12h00 au siège de la direction de l'ES de MAOUCHE MOHAND AMOKRANI (bureau des marchés publics).
- Les soumissionnaires sont tous invités à l'inscription des plis qui se tiendra le dernier jour de la préparation des offres à 13 h 00 au siège de la direction de l'ES de MAOUCHE MOHAND AMOKRANI.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA D'ALGER  
 DIRECTION DE L'EDUCATION ALGER- OUEST

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITE MINIMALES  
 NIF -410 002 000 016 085  
 Avis d'appel d'offre N 09 /DEAO/ 2021

La Direction de l'Éducation d'Alger-Ouest, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, pour  
**Acquisition des équipements scolaires au profit de 01 lycée à la cité des 3000 logements en location vente à sidi abdellah**  
 à savoir : Lot N 01 : Mobilier De Classes  
 Lot N 02 : Mobilier Administratif  
 Lot N 03 : Mobilier De L'auditorium  
 Lot N 04 : Equipement Informatique Et Matériel Mécanographique

Les candidats spécialisés (fabricants, importateurs ou grossistes) peuvent retirer le cahier des charges auprès de :  
**DIRECTION DE L'EDUCATION ALGER- OUEST,  
 SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI,  
 HAI ALICOUA FODIL, AMARA Z CHERAGA.**

- Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères suivants :
- 1- **Capacité professionnelle** : Etre spécialisé en la matière ayant la qualité de fabricant, importateur ou grossiste.
  - 2- **Capacité financière** : Avoir un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années (2017/2018/2019) supérieur ou égal à :
    - > Lot 01 : égal ou supérieur 3 000 000,00 DA
    - > Lot 02 : égal ou supérieur 2 000 000,00 DA
    - > Lot 03 : égal ou supérieur 2 000 000,00 DA
    - > Lot 04 : égal ou supérieur 3 000 000,00 DA
  - 3- **Capacité technique** : Références professionnelles : ayant réalisé une prestation de même nature avec une administration publique (attestation de bonne exécution).
- Les offres doivent être adressées à la Direction de l'éducation d'Alger-ouest, service de la programmation et du suivi, sous double enveloppe cachetée.
- Dossier de candidature comprenant :**  
 Toutes les pièces et documents énumérés à l'article 56 du cahier des charges entre autre (déclaration de probité, déclaration de probité, ... )
- L'offre technique sous enveloppe comprenant :**  
 - Toutes les pièces et documents énumérés à l'article 56 du cahier des charges entre autre (déclaration de probité, cahier des charges paraphé, ... )
- L'offre financière sous enveloppe comprenant :**  
 - la lettre soumission - le bordereau des prix unitaires dûment signé.  
 - le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signé.
- Le Dossier de candidature, Les deux offres, technique et financière, doivent être insérés dans une enveloppe étiquetée au verso portant les mentions suivantes :
- Madame la Directrice de l'éducation d'Alger-ouest  
 Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales  
 Acquisition des équipements scolaires au profit de 01 lycée à la cité des 3000 logements en location vente à sidi abdellah**
- Ces offres doivent parvenir le dernier jour de la durée de préparation des offres (à 13h00) avant 12h00 heures locales, à l'adresse postale ci-dessus, au service des marchés publics, au siège de la Direction de l'éducation d'Alger-ouest, au 13,000, en présence des soumissionnaires qui sont officiellement invités à l'adresse ci-dessus. Le jour retenu pour le jour de dépôt des offres est le jour de dépôt des offres, si ce jour est un jour férié ou un jour de repos légal, il sera reporté au jour ouvrable suivant.
- La durée de validité des offres est augmentée de trois (3) mois après le jour de dépôt des offres, ou même supérieure selon l'avis de l'attributaire élu.



**Notre quotidien  
 chaque jour  
 chez votre buraliste**



DÉPÊCHÉ HIER AU MALI

# L'envoyé spécial de la Cédéao face à la nouvelle donne à Bamako

**Les Etats ouest-africains ont dépêché leur émissaire hier au Mali pour savoir si les assurances données par le nouveau président de transition, le colonel Assimi Goïta, suffisent à satisfaire leurs exigences quant à un retour des civils au pouvoir après deux coups d'Etat.**

Le médiateur de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) dans la crise politique malienne, Goodluck Jonathan, est arrivé en début d'après-midi à Bamako, a-t-on appris de source diplomatique. Il devrait rencontrer les nouveaux président et Premier ministre de transition respectivement hier après-midi et ce matin. Il arrive au lendemain de la prestation de serment en tant que président de la transition du colonel Goïta, qui parachève son ascension d'officier inconnu à chef de l'Etat pendant une période transitoire, censée ramener les civils à la direction de ce pays pris dans une tourmente sécuritaire et politique depuis près de dix ans. Dans la foulée de son investiture, Assimi Goïta a nommé un nouveau Premier ministre de transition, un civil comme le réclamait une partie de la communauté internationale. Invoquant la gravité de la situation, Assimi Goïta et les colonels ont conduit deux putsch, le 18 août 2020 pour renverser le président Ibrahim Boubacar Keïta; le 24 mai dernier pour évincer le président et le Premier ministre de transition et prendre de facto la tête de l'Etat. Les principaux partenaires du Mali - Cédéao, France, ONU -, inquiets de la stabilité de ce pays crucial face à la propagation djihadiste au Sahel, ont condamné ce deuxième coup de force en neuf mois. La Cédéao, suivie par l'Union africaine et l'Organisation de la Francophonie, a suspendu le Mali de ses institutions. Les dirigeants de la Cédéao réunis en Sommet extraordinaire le 30 mai ont exigé la nomination «immédiate d'un Premier ministre civil» et affirmé la nécessité que la période de transition reste limitée à 18 mois comme les militaires s'y étaient engagés de mauvaise grâce après le putsch d'août 2020. Ils ont déclaré que la présidentielle devait être maintenue «à tout prix» au 27 février 2022.



## UNE VISITE DÉLICATE

La France, après huit années de coopération étroite contre les terroristes, a suspendu les opérations militaires conjointes, un coup dur pour l'armée malienne sous-équipée et sous-entraînée. Le précédent déplacement de Goodluck Jonathan, le lendemain de l'arrestation des dirigeants civils de transition, avait mal tourné. Les partenaires du Mali avaient préalablement rejeté « par avance tout acte imposé par la contrainte, y compris des démissions forcées ». Mais quand la délégation de la Cédéao avait rencontré le président et le Premier ministre arrêtés, elle avait été confrontée au fait accompli de ce qui lui avait été présenté comme leur démission. Le colonel Goïta s'est ensuite fait déclarer président par la Cour constitutionnelle et investir par la Cour suprême, un état de fait

que la communauté internationale semble avoir acté après avoir tenté de l'empêcher à la suite du premier putsch.

## DICKO «PREND ACTE»

Lundi, le colonel Goïta a paru vouloir donner des gages, quant à la tenue des élections en février 2022 comme prévu, mais aussi quant à la mise en œuvre d'un important accord de paix signé en 2015 avec certains groupes armés. «Le Mali va honorer l'ensemble de ses engagements», a assuré le colonel Goïta. Sitôt investi, il a nommé, comme l'exigeaient les partenaires du Mali, un Premier ministre civil, en la personne de Choguel Kokalla Maïga, vétéran de la politique et figure du mouvement dit du 5-Juin (M5). Ce collectif avait mené la contestation contre le président Keïta en 2020. M. Maïga mène des consultations pour former un gouvernement. Il est resté vague sur les

délais; «ça ne doit pas tarder», a-t-il dit à l'AFP. Il a assuré que ce gouvernement serait "inclusif", comme le réclament les partenaires du Mali, préoccupés que les querelles intérieures, dans un climat tendu, ne sapent son action. «Dans tous les domaines, on va pratiquer la rupture, une rupture positive dans l'intérêt des Maliens», a-t-il dit, «c'est une équipe qui va sortir le Mali de l'ornière». Outre le M5, les principaux partis ont fait acte de soutien, comme l'Union pour la République et la démocratie, ou d'ouverture, comme le Rassemblement pour le Mali, de l'ancien président Keïta. La coordination des sympathisants de l'influent imam conservateur Mahmoud Dicko a «pris acte» des nouvelles réalités à Bamako. Les dirigeants de la Cédéao doivent se réunir à nouveau en session ordinaire le 19 juin au Ghana.

AFP/R. I.

MÊME EN CAS D'ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN

## Washington maintiendra «des centaines de sanctions»

Les Etats-Unis vont maintenir « des centaines de sanctions » contre l'Iran même si les deux pays ennemis parviennent à un compromis pour sauver l'accord sur le nucléaire iranien, a prévenu hier le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken. En cas d'entente à l'issue des négociations indirectes en cours depuis deux mois à Vienne, qui doivent reprendre en fin de semaine, « notre responsabilité sera de lever les sanctions qui sont en contradiction » avec l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien, a-t-il dit lors d'une audition parlementaire à Washington. Mais le gouvernement va « résolument maintenir les sanctions qui ne sont pas en contradiction avec

lui, qui concernent les nombreux comportements néfastes de l'Iran dans toute une série de domaines », a-t-il ajouté. « Je prévois que, même en cas de retour au respect de l'accord, des centaines de sanctions resteront en vigueur, y compris des sanctions imposées par l'administration Trump, si elles ne sont pas en contradiction avec l'accord. Elles resteront en vigueur jusqu'à ce que l'Iran change de comportement », a-t-il insisté. Il ne s'est toutefois pas engagé à préserver les mesures punitives visant la Banque centrale iranienne et le secteur pétrolier, comme le lui demandait une sénatrice. Grâce à l'accord conclu en 2015 à Vienne avec les grandes puissances (Etats-

Unis, Chine, Russie, Allemagne, France, Royaume-Uni), Téhéran avait bénéficié d'une levée des sanctions économiques internationales en échange de l'engagement, soumis à une stricte surveillance, à ne pas se doter de la bombe atomique. Mais l'ex-président américain Donald Trump a retiré les Etats-Unis de cet accord en 2018, le jugeant insuffisant. Il a rétabli et durci les sanctions américaines contre l'Iran, qui en retour a commencé à s'affranchir des limites imposées à son programme nucléaire. Le nouveau président américain, Joe Biden, dit vouloir revenir dans l'accord si la République islamique renoue également avec les restrictions prévues par le

texte de 2015. Les négociations de Vienne, par l'intermédiaire des autres signataires de l'accord, visent à déterminer quelles sanctions les Américains doivent lever, ainsi qu'un calendrier pour un retour de l'Iran dans les clous de ses engagements. Le problème est que l'administration Trump a bâti une toile de sanctions difficile à défaire car certaines personnes et entités iraniennes sont visées à plusieurs titres (programme nucléaire, financement du terrorisme, violation des droits humains...). Autrement dit, lever uniquement les sanctions sur le nucléaire risquerait de ne pas apporter à l'économie iranienne la bouffée d'oxygène qu'elle espère.

AFP

ATTAQUE DE SOLHAN AU BURKINA FASO

## Un groupe lié à Al-Qaïda nie son implication

Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), lié à Al-Qaïda, a nié hier toute « implication » dans la récente attaque de Solhan dans le nord du Burkina Faso qui a fait au moins 132 morts, la plus meurtrière dans ce pays depuis 2015. Affirmant avoir appris par la presse « l'épouvantable massacre qui a tué plus de 130 personnes au Burkina » le GSIM « nie totalement toute implication » et dénonce « des actes odieux », dans un communiqué

publié par Site, organisme spécialisé dans la surveillance des sites internet jihadistes. Le GSIM, ou Jnim en arabe, est la principale alliance jihadiste au Sahel et est dirigé par le chef touareg malien Iyad Ag Ghaly. Il est responsable de très nombreuses attaques, y compris contre des civils, au Burkina, au Mali et au Niger. Le Burkina Faso a subi dans la nuit de vendredi à samedi l'attaque la plus meurtrière de son histoire depuis qu'il est victime des vio-

lences terroristes en 2015. Au moins 132 personnes selon le gouvernement, 160 selon des sources locales, ont été tuées lors de l'attaque de la localité rurale de Solhan, près des frontières avec le Mali et le Niger. L'attaque a en outre forcé environ 7.000 familles ayant tout perdu à fuir le village, selon le Premier ministre burkinabè Christophe Dabiré. La province de Yagha, où est situé le village de Solhan, est une zone d'action du GSIM, et du groupe

Etat Islamique (EI). Rivaux, ils combattent notamment pour le contrôle des territoires et des ressources dans la région. Depuis l'occupation en 2012 du nord du Mali par des jihadistes, le Sahel est progressivement devenu le théâtre d'attaques et d'attentats meurtriers d'une myriade de groupes djihadistes, liés soit à Al-Qaïda soit à l'EI, et implantés dans des zones délaissées par les pouvoirs centraux.

AFP



## MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE (ORL)

## Qu'est-ce que la rhinite allergique ?

**La rhinite allergique se caractérise par des éternuements à répétition, le « nez qui coule », des chatouillements dans le nez, des larmoiements et une irritation des yeux. Lorsqu'elle est causée par le pollen, on l'appelle rhinite saisonnière ou, plus communément, rhume des foins.**

Ces symptômes résultent d'une sensibilisation anormale et d'une réaction excessive du système immunitaire envers une substance étrangère au corps nommée allergène. Selon la personne, il pourra s'agir du pollen des plantes, de moisissures, de substances sur les poils ou la peau d'animaux ou d'autres particules. Lorsque cette substance entre en contact avec les yeux ou les voies respiratoires de la personne allergique, le système immunitaire met en branle une réaction inflammatoire.

La rhinite allergique apparaît la plupart du temps entre 5 et 20 ans. Selon la Fondation canadienne d'allergie, d'asthme et d'immunologie, de 20 % à 25 % des Canadiens souffrent de rhinite allergique. Les symptômes tendent à être plus prononcés qu'auparavant, selon l'observation de plusieurs médecins.

**LA RHINITE SAISONNIÈRE**

Souvent appelée rhume des foins ou « fièvre des foins », elle apparaît périodiquement. Les moisissures, plus importantes au moment de la fonte des neiges et de l'entretien des pelouses, peuvent aussi déclencher une rhinite allergique.

Et la « fièvre des foins » ?

L'expression tire son origine au début du XIXe siècle. À l'époque, les médecins observaient les symptômes surtout chez les paysans, après la période des foins. On l'appelait fièvre parce que ceux qui en étaient atteints devenaient agités. Anciennement, l'agitation était considérée comme l'une des caractéristiques de la fièvre. Note : les



patients atteints de rhinite allergique ne font pas de fièvre.

**LA RHINITE PERSISTANTE**

La majorité des personnes souffrant de rhinite persistante sont atteintes d'une rhinite appelée vasomotrice qui est non allergique. Elle apparaît généralement après l'âge de 20 ans, et survient souvent en situation de stress.

Elle se déclenche lors de variations de températures ou d'humidité, en présence de fumée, de poussière, de fortes odeurs de produits chimiques ou en réaction à un médicament ou à des changements hormonaux.

La rhinite persistante peut aussi être provoquée par des substances allergisantes présentes en permanence dans l'environnement de la personne, à la maison ou au travail. La personne atteinte semble perpétuellement enrhumée. Les acariens sont

une cause très courante de rhinite allergique persistante. On les trouve dans les matelas, les oreillers, les divans, les tapis et la poussière. Les gens qui réagissent aux acariens sont en fait allergiques à leurs déjections.

**LES SYMPTÔMES**

Les symptômes persistent aussi longtemps que la personne est exposée aux allergènes. Le nez qui pique, qui coule et des sécrétions très liquides.

- Des démangeaisons, des larmoiements et des rougeurs aux yeux.
- Des éternuements en série.
- Une congestion nasale.
- Une tension dans la région des sinus.
- Des maux de gorge, une voix rauque ou une toux.
- Des démangeaisons dans la gorge ou le palais.
- Une altération du goût, de l'odorat et

de l'acuité auditive (surtout chez les enfants).

- De la fatigue, de l'irritabilité et de l'insomnie, lorsque les symptômes durent plusieurs jours.

**LES CAUSES**

On ne connaît pas les causes exactes de la rhinite allergique, mais le bagage génétique constituerait un facteur assez important. D'une personne qui, par ses gènes, est davantage sensible aux allergies, on dit qu'elle possède un « terrain atopique ». En d'autres mots, elle réagit exagérément au contact d'allergènes normalement banals et inoffensifs.

Cela peut entraîner différentes manifestations : la rhinite allergique, l'asthme, l'urticaire, l'eczéma, les allergies alimentaires, la conjonctivite, etc. Elles peuvent apparaître isolément, simultanément ou successivement, selon la personne.

**PERSONNES À RISQUE**

- L'hérédité semble jouer un rôle important dans l'apparition des allergies, incluant la rhinite allergique. Lorsque les deux parents ont une allergie (peu importe laquelle), le risque pour l'enfant de souffrir de rhinite allergique est d'autant plus élevé
- Les hommes sont plus à risque que les femmes, pour des raisons que l'on ignore.
- L'aîné de la famille.

**FACTEURS DE RISQUE**

- L'exposition répétée à des allergènes aériens.
- L'exposition à la fumée de cigarette.
- L'exposition à la pollution aérienne et à d'autres irritants des voies respiratoires (fumée de feu de foyer, polluants dans l'air)<sup>29</sup>, 43-44.
- L'abus de décongestionnants topiques (en aérosols) peut aggraver l'état des muqueuses du nez et, par conséquent, causer une rhinite médicamenteuse (non allergique).

**COMPLICATIONS POSSIBLES**

Même si les symptômes sont légers, la rhinite allergique non traitée peut s'aggraver et conduire à une sinusite chronique. Une rhinite persistante est souvent liée à l'asthme, peu importe l'intensité des symptômes. Enfin, chez les enfants, la rhinite allergique augmente le risque d'otite moyenne.

**Remèdes de grand-mère pour soulager les allergies saisonnières****DES TISANES D'ORTIE OU DE MENTHE POIVRÉE**

L'ortie a beau être irritante, voire urticante, elle est aussi et surtout l'une des plantes médicinales les plus efficaces.

Parmi ses nombreux pouvoirs, elle apaise notamment les symptômes du rhume des foins, en agissant comme un antihistaminique. Si certains magasins la proposent sous forme de gélules, il est aussi possible de la consommer en tisane. Pour cela, rien de plus simple : il suffit d'en verser deux cuillères à café dans 150 ml d'eau chaude et de laisser infuser une dizaine de minutes.

À consommer deux à trois fois par jour.

La menthe poivrée, concentrée en menthol, peut aussi aider à éliminer, ou du moins diminuer la congestion nasale.

**DES COMPRESSES D'EAU FROIDE SUR LES YEUX**

Pour calmer les démangeaisons et les gonflements oculaires, l'application d'une compresse d'eau froide – ou d'un sachet de thé humide et froid – pendant une dizaine de minutes sur les yeux est souvent efficace. Un coton imbibé d'eau de rose, voire une petite cuillère en métal passée quelque temps au réfrigérateur peuvent également faire l'affaire.

**DU SEL ET DE L'EAU CHAUDE POUR LE NEZ**

En cas d'irritation du nez, les dosettes de sérum physiologique permettent d'humidifier les muqueuses. Il est d'ailleurs possible de préparer sa propre solution saline. Pour cela, il suffit de dissoudre une demi-cuillère à café de sel dans 250 ml d'eau chaude. Reste à trouver une petite seringue ou une poire en caoutchouc pour s'injecter le mélange dans chaque narine.

**DE L'ESTRAGON SUR UN MORCEAU DE PAIN**

Traditionnellement utilisé pour soulager les rages de dents et lutter contre les insomnies, l'estragon est aussi un anti-allergène. Pour jouir de ses bienfaits, plusieurs solutions existent. Si quelques gouttes d'huiles essentielles peuvent

être déposées sur un mouchoir, à respirer trois fois par jour, les feuilles peuvent aussi être mâchées. Il est aussi possible de les consommer sur un morceau de pain, matin et soir.

**DU MIEL POUR SOULAGER LES MAUX DE GORGE**

En cas de mal de gorge, le miel reste un remède de grand-mère bien connu. Qui plus est le miel de lavande, dont les effets adoucissants agissent très vite. Dans l'idéal, mieux vaut choisir un miel bio et produit dans la région. Cela permettrait tout simplement de se désensibiliser aux pollens locaux. Il est alors recommandé d'en consommer deux cuillères à soupe par jour, en laissant fondre le miel cinq à dix minutes dans la bouche. Plus simplement, le miel peut être mélangé à du jus de citron, la vitamine C contenue dans le citron bloquant la sécrétion de l'histamine par les globules blancs. Une cuillère à soupe de miel suffit alors.

**L'OIGNON, SOURCE DE VITAMINE C ET DE QUERCÉTINE**

Lui aussi est riche en vitamine C : l'oignon, qui contient aussi de la quercétine (un antioxydant) agit comme un antihistaminique naturel et efficace contre les allergies. Alors pourquoi ne pas se laisser tenter par un jus d'oignon ? Pour cela, émincer un oignon rouge et le faire infuser dans un

litre d'eau minérale pendant 8 à 12 heures. Le tout peut être conservé au frais pendant quatre jours. Le goût vous rebute ? Ajoutez-y alors une cuillère à café de miel dans chaque verre. Toujours pas ? La pomme – avec sa peau –, les baies rouges, le raisin rouge et le thé noir contiennent eux aussi de la quercétine.

**DES ALIMENTS À ÉVITER**

Au contraire, d'autres aliments peuvent aggraver vos symptômes. C'est le cas des plats épicés. La capsaïcine, un composé actif qui confère aux piments leur intensité, déclenche en effet des symptômes similaires aux allergies saisonnières : nez qui coule, yeux larmoyants, voire éternuements. Le processus n'est pas le même, mais autant éviter d'accumuler les affections. Même chose pour l'alcool. Selon une étude datant de 2005, la consommation de vin rouge et de vin blanc, en l'occurrence, augmente les blocages et écoulements nasaux, mais aussi les éternuements.

\* Ces remèdes donnés en exemple ne doivent jamais vous dispenser de faire un bilan allergologique. Les plus efficaces restent d'ailleurs les antihistaminiques ou les gouttes prescrits par votre médecin. Il est également recommandé de suivre un traitement de désensibilisation quelques mois avant la période de pics.



DES TEXTES ET DES HOMMES

# Les nouveaux fondamentaux

*Le monde de la culture est en passe de connaître, graduellement, de profondes mutations. De nouveaux textes et un nouveau profil de managers doivent, nécessairement, accompagner cette réelle volonté politique de rendre à la mise à niveau ses lettres de noblesse...*

La mise à niveau institutionnelle et structurelle se poursuit. On peut même dire bat son plein. Elle touche ainsi les structures relevant du ministère de la culture et des arts. Et c'est de bonne guerre dans la mesure où il y a vraiment nécessité de remettre les choses et les structures à leur véritable place. Définir rigoureusement leurs missions et attributions, les champs de compétence respectifs dans l'objectif immédiat et non moins essentiel d'aérer la gestion et d'éviter le carambolage dont les préjudices peuvent être aisément mesurés.

Car jusque-là et avant l'avènement de l'actuelle ministre de la culture et des arts madame Bendouda, il existait certes un organigramme mais pour diverses raisons tenant notamment à la dilution des responsabilités, on ne savait pas trop qui faisait quoi et à quelles finalités au juste. Et ce confusion sinon télescopage des attributions des uns et des autres parmi les responsables, rendait la lisibilité des missions dévolues aux principaux intéressés assez opaques, voire même glauques. Ce qui a offert l'opportunité à moult cadres d'outrepasser leurs prérogatives et d'empiéter sur celles de leurs collègues avec toutes les implications qu'on peut imaginer. Un véritable imbroglio dont l'institution n'a que trop souffert et pâti pour tout dire. De fait il devenait quasiment impossible de maîtriser moult paramètres relatifs à l'acte de



gérer en lui-même et l'étendue du périmètre d'intervention. En vérité il existait trop de structures lourdes et donc inopérantes et par voie de conséquence peu rentables. Il devenait donc salutaire de revisiter toutes ces dites structures et la compétitivité de leur ressource humaine. Une manière intelligente et non moins pédagogique de rationaliser les dépenses de fonctionnement à l'heure où notre pays compte ses sous et corrélativement

d'insuffler une dynamique nouvelle à une gestion classique sclérosée et par trop routinière pour l'élever au niveau qui lui sied davantage en l'occurrence, le management.

Or toutes ces scories héritées d'une gestion antérieure bureaucratisée et peu soucieuse de résultats et de performance, n'a plus droit de cité aux yeux des nouveaux décideurs. Qui entendent ainsi par cette toute autre manière de voir les

choses ; autrement dit la fameuse rupture avec des pratiques que la morale la plus élémentaire réprouve. Ainsi le changement tant prôné n'est plus cette Arlésienne sans cesse recommencée mais bel et bien une réalité tangible et qui portera, à coup sûr, ses fruits à terme sans se hasarder, toutefois, à fixer une échéance précise. Non point du fait qu'on doute des compétences des responsables ou de leur probité mais du fait de la covid qui sévit encore et qui compromet quelque peu bien des initiatives aux incidences bénéfiques sur le nouveau projet culturel en devenir avancé. De nouveaux textes concis et rigoureux sont en phase d'élaboration avancée et devront donc dès leur promulgation et application sécuriser l'ensemble des opérateurs culturels qui auront autant les coudées plus franches tout en se voyant dotés de nouveaux outils et référents à la dimension des projets grandioses qui s'annoncent et des paramètres de management novateurs et cadrant donc davantage avec tout ce qui est attendu et susceptible par ailleurs de quitter définitivement l'ère du bricolage chronique pour investir celle autrement plus porteuse de la rigueur. Parce que la conjoncture commande et exige de resserrer les boulons pour qu'il n'y ait plus de jeu au sens propre et figuré du terme au demeurant. Avis donc à tous les bricoleurs indémodables de magouille ou autres cousines tentations...

**Amar Zentar**

DEUXIÈME EXPOSITION DE LA BIENNALE ALGÉRO-FRANCAISEDZIGN 2020+1

## Réinventer la ville par le design

Extramuros, deuxième exposition de la biennale de design DZign 2020+1, est à découvrir au niveau des ateliers sauvages, jusqu'au 26 juin. Rassemblant les œuvres, prototypes et concepts inédits de 27 artistes, étudiants, architectes ou concepteurs, cette exposition ambitionne de réinventer la ville par le design. Amateurs et professionnels se côtoient, créant une ballade urbaine unique en son genre liant expériences sonores, interactives et numériques pour plonger le visiteur dans une ville répondant aux besoins des populations locales.

Que ce soit Alger, Annaba, Oran ou Souk Ahras, chaque projet souhaite offrir aux habitants de redécouvrir et arpenter les rues de leurs quartiers de façon différente.

Répondant aux nouvelles exigences environnementales, utilisant des matériaux de récupération, proposant du recyclage et incluant le végétal, ces projets tentent d'apporter une bouffée d'air frais dans le quotidien des habitants et leur permettre de se réapproprier l'espace public. Les concepteurs souhaitent, à travers leurs démarches et réflexions, améliorer le quotidien des riverains et favoriser les rencontres, dans le but de freiner l'individualisme représentatif de notre ère contemporaine.

ChahraMessaoui désire « apporter de la fraîcheur et de l'ombrage aux habitants de la ville de Biskra, caractérisée par son ensoleillement ». Elle pense alors à créer un système de combrières en forme de parasols géants modulables et flexibles au gré de l'inclinaison du



soleil. Souad Delmi Bouras, « allie, elle, avec délicatesse le béton et le végétal » en proposant aux habitants un banc végétalisé pensé tel un îlot de verdure en milieu urbain.

Chafika Ait Aoudia souhaite « améliorer la qualité de vie des travailleurs », à cet effet, elle pense à un espace dédié au travail au design futuriste et aux matériaux solides, portatif et résistant aux éléments.

La problématique environnementale étant chère à plusieurs concepteurs, certains proposent « des solutions écoresponsables » telles que des bennes de traitement de déchets ménagers faites à base de liège, conçue par les designers ManelDrareni et Rym Bellabes, des poubelles de tri revisitées ou encore des

balises de signalisation routières auto-éclairantes composées par des débris de verre par le couple d'architectes, Amel Benyahia et Yacine Mili. Hali m aidi, Invité d'honneur d'Extramuros, propose quant à lui « une installation numérique 100% digitale », alliant hologramme, son et détecteurs de mouvement, un espace lui est dédié qu'il a investi afin de raconter sa vie d'architecte, ses projets, ses émotions. Selon lui, il est « primordial de prendre en considération l'outil numérique dans les conceptions nouvelles », la lumière étant aussi un outil des plus précieux à savoir manier afin de proposer un design complet et en adéquation avec son environnement et son temps.

Lors du parcours, des sons de la ville

nous hêlent et apostrophent, l'on se retrouve alors au cœur d'une journée algéroise ensoleillée. Enfin, « un supermarché unique en son genre », vient clore cette visite, celui-ci offre différents produits aux consommateurs et clients... des émotions ! Boîtes de conserves et flacons de parfums sont ainsi proposés aux acheteurs qui viennent acquérir de la passion, de la joie, de l'allégresse ou encore de la sérénité.

Ces essences d'émotions sont une façon pour Ahmed Chergui de « dénoncer le consumérisme actuel et le gaspillage qui en découle. » Pour lui, il faut revenir aux émotions brutes, essentielles, qui elles, ne peuvent pas s'acheter au supermarché.

Plein d'autres créations aussi originales que novatrices « peuplent les 400 mètres carrés de cet atelier, sis au 38 rue Didouche Mourad, jusqu'au 26 juin. » En rappelant que cette première biennale algéro-française du design est organisée par « l'institut français du design en collaboration avec les institutions du ministère de la culture et des arts, tels que l'agence algérienne pour le rayonnement culturel, le musée d'art moderne d'Alger et l'école supérieure des beaux-arts d'Alger, avec FerielGasmilssiakhem comme commissaire générale ».

**Sarra Chaoui**

Nb : Les personnes désireuses de se plonger dans une ville repensée sont invitées à visiter ce temple du design tous les jours, sauf le vendredi, entre 13h et 18 h.



TUNISIE - ALGÉRIE J-2

# Les Verts en conquérants

*Les poulains de Belmadi veulent battre les voisins tunisiens pour améliorer leur position au classement FIFA où les Tunisiens les devancent pour le moment.*



La sélection algérienne de football se déplace ce mercredi pour Tunis, en prévision de son match amical contre son homologue tunisienne, vendredi soir (20h30) à Radés. C'est plus qu'un match amical, vu la rivalité sportive entre les deux pays et l'importance d'améliorer son classement FIFA, en vue des matchs barrages des qualifications à la Coupe du Monde 2022. Les poulains de Djamel Belmadi veulent battre les voisins tunisiens pour améliorer leur position au classement FIFA où les Tunisiens les devancent pour le moment. «Je connais cette équipe et ils savent qu'on la connaît. C'est une équipe qui a beaucoup d'expérience, avec beaucoup de joueurs habitués à

l'Afrique et qui savent gérer les matchs. Ces matchs amicaux sont loin d'être sans enjeu pour moi, puisqu'ils seront déterminants pour le prochain classement de la Fédération internationale.

## LES TUNISIENS SANS MSAKNI ET FERJANI

Notre objectif est de préserver notre position dans le Top 5 continental, pour pouvoir disputer un éventuel match (retour) des barrages du Mondial 2022 chez nous», dira Belmadi qui a récupéré ses deux blessés, Atal et Ounas, contrairement à son homologue tunisien, Mondher Kebaier, privé des services de deux cadres, le capitaine Youssef Msakni et le milieu défensif Ferjani Sassi.

Ayant ressenti des douleurs lors du match amical face à la RD Congo démocratique, Msakni et Sassi ont passé des examens complémentaires et ils devront observer un repos de dix jours. Un coup dur pour les Aigles de Carthage, avides de mettre un terme à l'invincibilité des champions d'Afrique en titre et les priver du record africain d'invincibilité (27 matchs sans défaite). Les deux sélections sont à égalité parfaite aux nombres de victoires (15 pour chacune d'elles) avant les retrouvailles de ce vendredi soir. La dernière confrontation a été remportée (1-0) par les protégés de Belmadi, le 26 mars 2019 au stade Mustapha Tchaker de Blida.

L. B.

LIGUE 1 (MISE À JOUR) :

## CRB-JSK, MCA-PAC et NAHD-USMA le 23 juin

Les trois matchs retard du championnat de Ligue 1, CRB-JSK, MCA-PAC et NAHD-USMA, se joueront le 23 juin prochain, a-t-on annoncé sur le site officiel de la LFP. D'autre part, l'instance que préside Abdelkrim Medouar a fixé les dates des deux prochaines journées du championnat. La 26e journée est programmée pour les vendredi 18 et samedi 19 Juin, et la 27e pour les samedi 26 et dimanche 27 Juin.

R. S.

Le programme :

Matchs retards : Mercredi 23 Juin 2021

CRB-JSK / 22ème Journée.

MCA-PAC / 22ème Journée.

NAHD-USMA / 25ème Journée.

26 Journée : Vendredi 18 et Samedi 19 Juin 2021

27 Journée : Samedi 26 et Dimanche 27 Juin 2021

WA TLEMCEN

## Les caisses renflouées

La situation financière du WA Tlemcen tend à s'améliorer après l'encaissement par le club d'une deuxième tranche de son sponsor, l'entreprise nationale de géophysique (ENAGEO), en attendant une autre subvention parvenant des autorités de la wilaya de Tlemcen.

Les dirigeants du WAT tablent également sur la quote-part de leur club des droits TV avoisinant les 20 millions de dinars que la Fédération algérienne de football a promis de verser dans les comptes des clubs de l'élite dans les prochains jours. Ces entrées d'argent intervenant après le déblocage d'une subvention de l'ordre de 10 millions de dinars de la part des autorités locales, il y a de cela près de trois semaines, permettent aux "Zianides" d'aborder la suite du parcours de l'exercice en cours sous de bons auspices.

Le WAT, qui a retrouvé l'élite cette saison après sept années passées dans les divisions inférieures, a traversé beaucoup de zones de turbulences depuis le début du championnat à cause de ses interminables problèmes financiers.

Cette situation a conduit les joueurs à observer plusieurs grèves pour réclamer leurs arriérés de salaires, ce qui s'est répercuté négativement sur leurs résultats en championnat où ils occupent la 17e place (premiers potentiels relégables) avec 21 points après 24 matchs. En revanche, les protégés d'Abdelkader Amrani, troisième entraîneur à défiler à la barre technique du "Widad", sont en train de réaliser un bon parcours en coupe de la Ligue où ils s'approprient à affronter la JS Kabylie à Tizi-Ouzou, ce mercredi, dans le cadre des demi-finales de cette épreuve.

MC ORAN

## Madoui reste !

Revirement de situation au MC Oran. Kheireddine Madoui va finalement rester à la barre technique du club, alors qu'une séparation à l'amiable a été décidée et actée après cette amère élimination en quart de finale de la Coupe de la Ligue, à domicile, face aux voisins et rivaux du WA Tlemcen. Malmené dans les vestiaires par une poignée de supporters zélés et touché dans son amour propre, Madoui a décidé de quitter le navire, mais sur insistance des dirigeants du club et du président du comité des supporters, Rachid Siradj, il s'est rétracté lundi soir. "La direction du MCO annonce le retour de Kheireddine Madoui à la tête de la barre technique du club. L'accord a été ficelé en présence de quelques amoureux du club et du président du comité des supporters", a-t-on indiqué sur la page officielle du club phare de l'Oranie qui n'a concédé qu'une seule défaite, celle contre le WAT en Coupe de la Ligue après la série fatidique des tirs au but, sous la conduite de l'ancien driver de l'ES Sétif.

L. B.

COUPE DE LA LIGUE (DEMI-FINALE) : JSK-WAT 17H30

## Les Canaris favoris

Le second finaliste de la Coupe de la Ligue sera connu ce mercredi en début de soirée, à l'issue de la seconde demi-finale entre la JS Kabylie et le WA Tlemcen. C'est la JS Kabylie qui se présente en "grandissime favori" pour la victoire finale, au vu de sa forme actuelle. Elle a hérité du WA Tlemcen, auteur d'un authentique exploit devant le MCO aux tirs au but (0-0, 4-1) à Oran même. Les hommes de Denis Lavagne, en course sur les trois fronts (Coupe de la Confédération, Championnat d'Algérie et Coupe de la Ligue) veulent renouer avec leur glorieux passé qui les a vus collectionner bon nombre de trophées nationaux et continentaux. Les "Canaris", qui courent derrière un trophée depuis 2011 (Coupe d'Algérie devant l'USM Harrach 1-0), restent sur une amère défaite en finale-2018 de "Dame Coupe" devant l'USM Bel-Abbès (1-2). Le WAT, mal en point en championnat (16e - 21 pts), continue de s'illustrer en Coupe de la Ligue en se qualifiant chaque fois sur le terrain de son adversaire : d'abord à Sétif en 1/8 de finale devant l'ESS (2-1) puis à Oran en 1/4 devant le MCO. Le club de l'Ouest algérien, sacré de deux Coupes d'Algérie face au même MC Oran (1998 et 2002) et battu en finale 2008 par la JSM Béjaïa (1-1, 3-1 aux t.a.b), tente de retrouver son lustre d'antan à travers cette épreuve réservée exclusivement aux pensionnaires de la Ligue 1 et relancée cette saison pour remplacer la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19. Domiciliée initialement au stade du 5-Juillet (Alger), cette demi-finale de la Coupe de la Ligue, a été délocalisée au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou. "Le match face au Widad de Tlemcen, prévu mercredi pour le compte des demi-finales de la Coupe de la Ligue se jouera finalement au stade du 1er-Novembre" a indiqué la Direction kabyle dans un bref communiqué, diffusé sur sa page facebook officielle. "La JSK avait trouvé un accord avec la direction du stade 5-Juillet pour y domicilier cette rencontre, mais les Zianides se sont appuyés sur un article dans l'engagement du club, portant sur la domiciliation de ce match à Tizi-Ouzou, et ont fait valoir ce droit" a-t-on encore précisé de même source. Les Canaris reçoivent habituellement au stade du 1er-Novembre, mais ayant atteint le dernier carré de cette Coupe de la Ligue, ils ont émis le vœu de jouer dans un stade plus grand, et surtout, doté d'un terrain en gazon naturel. Une situation qui aurait permis aux camarades de Rezki Hamroune de préparer leur demi-finale de la Coupe de la Confédération contre les Camerounais du Coton Sport Garoua.

FAF

## Réunion du Bureau Fédéral le 14 juin

Le nouveau Bureau Fédéral de la FAF se réunira à nouveau lundi prochain, sous l'égide de son président Charaf-Eddine Amara. «Le Bureau Fédéral (BF) de la Fédération algérienne de football (FAF) tiendra sa réunion mensuelle statutaire le lundi 14 juin 2021(10h00) en son siège à Dely Ibrahim, Alger l'ordre du jour de cette réunion portera sur l'adoption du procès-verbal de la session du 31 mai 2021, l'installation des commissions et leur plan d'action, l'état d'avancement des travaux d'aménagement et de réfection du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa et divers », a-t-on indiqué dans un communiqué publié sur le site internet de la FAF.

COA

## Hammad réélu

Sans surprise, Abderrahmane Hammad, a été réélu, hier, à la tête du Comité olympique et sportif algérien (COA) pour le mandat 2021-2024. L'assemblée générale électorale, qui s'est tenue ce matin au siège du COA, n'a été qu'une simple formalité pour le médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Sydney-2000 au saut en hauteur, qui a récolté 105 voix contre 48 seulement pour son seul concurrent, à savoir le président de la Fédération algérienne de natation, Mohamed-Hakim Boughadou. Hammad (44 ans) qui a remplacé en septembre 2020 le démissionnaire Mustapha Berraf, devient le 15e président du COA depuis sa création en 1963 avec à sa tête feu docteur Mohand Maoche (1963-1965).

L. B.



PARIS SG

# Oui, Al-Khelaïfi veut Messi

*Alors que Lionel Messi n'a pas prolongé avec le FC Barcelone, le Paris Saint-Germain et son président, Nasser Al-Khelaïfi, sont impliqués sur le dossier.*

Le champ des possibilités et des rêves les plus fous est plus que jamais ouvert pour le Paris Saint-Germain. Alors qu'il a notamment acté les prolongations de Neymar, Angel Di Maria et dans une moindre mesure Julian Draxler, le club de la capitale travaille d'arrache-pied sur le dossier Kylian Mbappé. Mais ce n'est pas tout. Dans la plus grande discrétion, Nasser Al-Khelaïfi lui-même ne lâche pas l'espoir de recruter l'un de ses objectifs de choix, Lionel Messi.

Dans un long entretien accordé au journal L'Équipe, le président du Paris Saint-Germain a confirmé que son club allait frapper fort lors du marché des transferts à venir. « On doit encore s'améliorer sur certains postes. On les a ciblés et on sait ce qu'on veut faire », a indiqué l'homme fort parisien. « Ce mercato sera plus actif que les précédents. On a des ambitions pour cet été. » Des ambitions et un nom, celui de Lionel Messi. Interrogé par le média, Nasser Al-Khelaïfi a d'abord préféré en sourire : « Vous me faites rire. Je vous l'ai dit, je ne parle pas des dossiers en cours. » Le mot est lâché, Paris est donc sur le dossier. Et le Qatar de poursuivre à propos du joueur désormais libre : « Je l'ai dit au président du Barça : Messi est en fin de contrat, tous les clubs ont le droit de discuter avec lui et de le recruter pour la sai-



son prochaine. Ce que je peux vous dire, et vous pouvez me croire, c'est que tous les grands joueurs veulent venir au PSG. Tous – pour que les choses soient claires, je ne dis pas ça pour vous répondre sur Messi. Ce n'est pas possible de tous les faire venir (...). Après, Messi est Messi, un joueur fantastique.»

## MBAPPÉ TRANCHERA APRÈS L'EURO

Dimanche soir, le président du Paris Saint-Germain Nasser Al-Khelaïfi s'est

montré parfaitement clair au sujet de l'avenir de son attaquant Kylian Mbappé (22 ans, 47 matchs et 42 buts toutes compétitions cette saison). Si l'international français maintient le doute sur son envie de prolonger au-delà de juin 2022 ou de partir, et ce depuis plusieurs mois, le patron des Rouge et Bleu affichait un réel optimisme.

En attendant, la décision de Mbappé reste pour le moment inconnue. Et comme l'explique le journal Le Parisien ce mardi, il faudra encore patienter pour la connaître. En effet, l'ancien Monégasque décidera de son futur seulement après l'Euro, qu'il va disputer avec l'équipe de France. Dans un tel dossier, l'aspect financier aura son importance, mais celui qui a grandi à Bondy conditionne surtout son avenir à Paris, ou ailleurs, à la compétitivité du club de la capitale. Les choix réalisés en interne en matière de mercato occuperont donc une place prépondérante dans le choix de Mbappé. Affaire à suivre...

## UN SALAIRE MONSTRUEUX POUR WIJNALDUM

En fin de contrat avec Liverpool, l'international batave Giorgio Wijnaldum est un homme très recherché. Le milieu batave, promis au Barça, a fini par se laisser convaincre de s'engager au PSG, qui a coupé l'herbe sous le pied du club catalan

dans ce dossier. Mais comment Leonardo et sa cellule de recrutement ont réussi à arracher à Ronald Koeman ce joueur si convoité ? En lui faisant une bien meilleure offre, tout simplement. Selon une indiscretion du média batave De Telegraaf, Paris a ainsi offert au joueur néerlandais de plus de 10 millions d'euros annuels en salaire. Une somme qui ferait de lui l'un des joueurs les mieux payés du groupe de stars du PSG, devant les Argentins Mauro Icardi et Leandro Paredes ou encore Presnel Kimpembe.

## DONNARUMMA POURRAIT ÊTRE PRÊTÉ À LA ROMA

En fin de contrat avec le Milan AC, Gianluigi Donnarumma (22 ans, 37 matchs en Serie A cette saison) devrait s'engager prochainement avec le Paris Saint-Germain. Le gardien italien est proche d'un accord avec le club de la capitale sur un bail de cinq ans, assorti d'un salaire annuel de 12 millions d'euros. Le Transalpin débarquerait dans un effectif déjà très riche à son poste, avec Keylor Navas comme numéro 1. L'Équipe confirme l'hypothèse d'un prêt pour permettre à Donnarumma, qui n'a pas envie de rester sur le banc, de jouer en attendant de prendre la succession du Costaricien. Dans cette optique, l'AS Rome tiendrait la corde pour l'accueillir dans ses rangs la saison prochaine.

FC BARCELONE

# Laporta ne lâche pas Haaland

Bien que son club soit en grande difficulté financière, Joan Laporta n'aurait pas abandonné l'idée de recruter Erling Haaland (20 ans). Si l'on en croit les informations par Sport, le FC Barcelone pense toujours à l'attaquant norvégien, dans l'optique de la saison prochaine. Il serait le grand objectif du club, en vue de redonner une dynamique à son équipe et pour la succession de Lionel Messi. Le président blaugrana serait d'autant plus confiant qu'il entretient de très bonnes relations avec Mino Raiola, le conseiller du joueur du Borussia Dortmund. Pour autant, l'opération semble très loin d'être conclue.

D'autres sources évoquent en effet l'intérêt du rival, le Real Madrid, pour le buteur du BVB. Et de nombreux autres clubs seraient aussi sur le coup. De surcroît, As affirme que les dirigeants du club allemand attendent 200 millions d'euros pour le laisser partir, cet été. Autant dire que les Barcelonais devront vendre beaucoup de joueurs pour parvenir à financer sa venue. Il y a quelques mois, certains médias prétendaient que le Barça était au bord de la faillite. Ses ambitions, ce mercato, paraissent dès lors très étonnantes. Sous contrat jusqu'en juin 2024, Erling Haaland a inscrit 41 buts en 41 matchs, cette saison. Il a également délivré 12 passes décisives.

## DEMBÉLÉ EST À VENDRE

Ousmane Dembélé n'a toujours pas prolongé son bail à un an de la fin de son contrat avec le Barça. La



direction catalane pourrait le vendre cet été pour frapper fort dans ce mercato. Le Barça souhaite prolonger l'international français qui ne voudrait plus négocier avec son club. Selon Sport, la direction barcelonaise aurait pris une décision radicale : placer le joueur sur la liste des transferts. À 24 ans, et après avoir démontré quelques bonnes choses au Barça, son club compte bien en tirer profit. Son prix de vente si situerait entre 50 et 60 millions d'euros selon la presse espagnole. De quoi animer un peu plus ce mercato pour les Catalans. Avec les soucis financiers qu'on connaît du Barça, la direction a fait preuve de malice en signant Eric Garcia et Sergio Aguero pour zéro. En vendant Ousmane Dembélé, Laporta et ses hommes pourront réinvestir l'argent dans un top player. Cela permettrait aux dirigeants catalans de signer un joueur de premier plan,

pourquoi pas au profil de star, pour ainsi satisfaire les supporters.

## COUTINHO VERS EVERTON

Dans l'optique de renforcer son secteur offensif, Everton envisage de tenter le pari d'attirer de milieu offensif du FC Barcelone Philippe Coutinho (28 ans, 12 matchs et 2 buts en Liga cette saison) en prêt cet été, selon les informations du tabloïd The Sun. Les Toffees veulent relancer le Brésilien qui, en raison d'une blessure au genou, n'a pas joué depuis le début de l'année 2021. Problème, si le Barça se montre enclin à lâcher Coutinho, le récent 3e de Liga privilégie logiquement un transfert sec. Mais si les Blaugrana ne parviennent pas à trouver un club d'accord pour acheter l'ancien joueur de Liverpool, recruté pour 135 M€ en janvier 2018, Everton aura peut-être une chance sur ce dossier...

REAL MADRID

## Marcelo refuse de partir

Lié au Real Madrid jusqu'en 2022, le latéral gauche Marcelo (33 ans, 16 matchs en Liga cette saison) ne fait plus partie des plans de ses dirigeants. Le Brésilien, déjà devancé par Ferland Mendy, verra le prometteur Miguel Gutiérrez le dépasser dans la hiérarchie à la demande de la direction. Le tout sachant que la recrue David Alaba peut évoluer à son poste. Mais, selon le quotidien As, le cadre madrilène a quand même l'intention d'honorer sa dernière année de contrat. Un dossier délicat pour le Real qui souhaite éviter de ternir la sortie d'un joueur emblématique.

JUVENTUS

## Vlahovic, une priorité

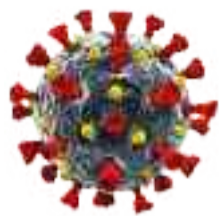
De retour à la Juventus Turin, l'entraîneur Massimiliano Allegri entend construire la meilleure équipe possible en dynamisant son attaque. Pour cela, le technicien italien surveille notamment la situation d'Arkadiusz Milik avec l'Olympique de Marseille, mais dispose d'une véritable priorité selon Tuttosport : le buteur de la Fiorentina, Dusan Vlahovic (21 ans, 37 matchs et 21 buts en Serie A cette saison). Allegri voit beaucoup de talent chez le jeune serbe et la Vieille Dame pense pouvoir l'attirer sous la forme d'un prêt avec option d'achat, comme ce fut le cas avec Federico Chiesa cette saison. Alors que la rumeur d'un départ de Cristiano Ronaldo reste présente, le coach turinois prévoirait de lancer un duo offensif avec Vlahovic et Paulo Dybala, finalement décidé à rester.

LYON

## Aulas confirme une deuxième recrue

Après l'arrivée du défenseur central Damien Da Silva (33 ans), en fin de contrat au Stade Rennais, l'Olympique Lyonnais a confirmé la venue d'une deuxième recrue. Un Brésilien a en effet signé selon le président Jean-Michel Aulas. "On a déjà signé deux joueurs, Da Silva et un Brésilien sur le côté gauche, tous les deux sans contrat, a annoncé le patron de l'OL à Olympique-et-lyonnais. Ils ne sont peut-être pas les premiers choix à l'instant T, mais ils tiennent compte de ce que nous voulons faire dans le futur." A priori, il s'agit du latéral gauche Henrique Silva (27 ans) qui a choisi de ne pas prolonger à Vasco de Gama.





PANDÉMIE DE COVID-19

## 364 nouveaux cas, 238 guérisons et 10 décès en 24 heures

A L'OCCASION DE LA SAISON ESTIVALE

# Instructions fermes pour une gestion rigoureuse du service public des eaux



**L**e ministre des Ressources en eau, Mustapha Mihoubi, a donné des instructions fermes quant à l'impérative gestion rigoureuse du service public des eaux, soulignant la nécessité de «bien» préparer la saison estivale, notamment en période de stress hydrique que connaît le pays, dû au manque de précipitations ces dernières années, a indiqué hier un communiqué du ministère. Ces instructions ont été données lors d'une réunion tenue, lundi, au siège du ministère des Ressources en eau, laquelle s'est déroulée sous la présidence de M. Mihoubi et en présence des cadres centraux du ministère, des Directeurs généraux et Directeurs des régions relevant des deux établissements, à savoir l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA), ainsi que d'un nombre de responsables locaux, précise le communiqué. La réunion a été consacrée à la présentation d'un bilan des activités des éta-

blissements relevant du secteur et concernés par le service public des eaux, d'autant que le ministre a écouté des exposés présentés par le Directeur général de l'ADE, le Directeur général de l'ONA et les Directeurs généraux des établissements chargés de la gestion du service public des eaux et de l'assainissement (Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran -SEOR-Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine-SEACO- et Société des eaux et de l'assainissement d'Alger- SEAAL-), précise le ministre. Lors de cette réunion, ont été abordés le suivi de l'état de la concrétisation du programme urgent relatif à la réalisation de puits pour l'alimentation des wilayas connaissant un déficit en matière d'eau de surface, ainsi que l'essentiel des résultats contenus dans l'enquête sociale lancée par le ministère des Ressources en eau et relative au service public des eaux. Après la présentation des acquis réalisés durant les 5 premiers mois en 2021, le ministre a

donné, selon le communiqué, «des instructions fermes quant à l'impérative gestion rigoureuse de cette période, notamment à la lumière de la pénurie d'eau que traverse le pays, en raison du manque de précipitations durant les dernières années entraînant un recul considérable de nos réserves en eau».

Le ministre a également mis l'accent sur «la nécessité de bien préparer la saison estivale, de tout mettre en œuvre pour assurer un service public à la hauteur des aspirations des citoyens, et d'éviter toute manifestation négative dans l'opération de la distribution de cette ressource vitale, en distribuant à tous les citoyens de manière équitable et sans exception, afin de mettre nos concitoyens dans les meilleures conditions possibles en ce qui concerne le service public de l'eau, insistant à la fois sur l'aspect économique dans la gestion de cette ressource».

Synthèse R. N.

PANNE MONDIALE D'INTERNET

## De nombreux médias et sites gouvernementaux inaccessibles

Un certain nombre de sites internet de médias et de gouvernements à travers le monde ont été temporairement fermés hier matin en raison d'une panne généralisée d'internet dans une société américaine de services cloud. La page d'accueil du gouvernement britannique et des dizaines de sites appartenant à des

médias, dont le New York Times, le Financial Times, le Guardian, CNN, n'étaient pas disponibles vers 10h GMT. Fastly, un fournisseur de services cloud basé à San Francisco, a reconnu le problème quelques minutes avant 10h, affirmant que la société «étudiait l'impact potentiel sur les performances de nos

services cloud». Environ une heure plus tard, l'entreprise a déclaré que le problème «avait été identifié et résolu. Les clients peuvent subir une augmentation de la charge d'origine avec le retour des services dans le monde». De nombreux sites internet étaient de nouveau accessibles vers 11h GMT.

APPLICATION DU SNMG AVEC EFFET RÉTROACTIF À COMPTER DE JUIN 2020

## La SNTF se penche sur le sujet

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a informé l'ensemble de ses fonctionnaires du lancement de l'examen des mécanismes d'application du décret présidentiel fixant le Salaire national minimum garanti (SNMG) à 20 000 DA, avec effet rétroactif à compter de juin 2020. «La SNTF tient à informer l'ensemble de ses fonctionnaires du lancement de l'examen des mécanismes d'application du décret présidentiel

n° 21-137 du 7 avril 2021, fixant le Salaire national minimum garanti (SNMG) à 20 000 DA, comme annoncé précédemment. Des correspondances avaient été adressées à la Fédération nationale des cheminots pour les inviter à ouvrir un dialogue et examiner les mécanismes d'application du décret afin de verser les rappels aux travailleurs avec effet rétroactif à compter de juin 2020», précise un communiqué publié par la SNTF sur sa

page Facebook. La SNTF a fait savoir, en outre, que le retard accusé en matière d'application du décret sus-mentionné est dû à plusieurs motifs objectifs, dont le parachèvement de l'opération de traitement et de versement des rappels au profit des travailleurs ayant exercé tout au long de la période de confinement et qui sont bénéficiaires de la « prime Covid-19 », conclut le communiqué.

## Au fil du jour

### Le jeunisme et la genèse

Par Rachid Ezziane

« Toutes les questions importantes, vous n'en faites qu'une bouchée, mais, mon petit, c'est parce que vous êtes jeune, et qu'aucune de ces questions ne vous a encore fait mal. » Tchekho - Partout où l'on passe – et repasse, un seul mot d'ordre est galvaudé comme unique échappatoire. Comme s'il n'y avait que ce seul subterfuge pour s'en sortir des embarras de la politique et de la bonne gouvernance. Rajeunir pour mieux gouverner. Rajeunir pour voir plus clair. Rajeunir pour changer les vieux visages. Rajeunir pour... rajeunir. Là n'est pas la vraie solution, à mon avis. Quand ça dépasse le seuil de résistance, l'ouvrage d'art se fragilise et peut s'effondrer à tout moment.

Le terme est utilisé sous toutes ses coutures et plis. Même les vieux ont l'engouement pour rester toujours jeunes. Surtout physiquement. Les techniques de chirurgie esthétique et des soins du corps ont de longs jours devant elles. Car le culte de la jeunesse a pris des formes incommensurables.

Mais on n'oublie pas la « genèse ». D'où l'on vient. Ce qu'on a été. Ce qu'on a appris durant des vies d'hommes. Dans la société et en politique. Dans le propre et le figuré. Certes, la jeunesse a ses facettes de bien-être et de bien « portance ». Elle est aussi fougue et volonté à en revendre. Mais la considérer comme l'unique solution à tous les problèmes, c'est une façon de voiler le soleil avec un tamis.

En vérité, la jeunesse n'est que le temps d'apprendre la sagesse; la vieillesse est le temps de la pratiquer, comme disait Jean Jacques Rousseau. Aussi faut-il d'abord prendre soin de cette jeunesse pour lui réserver l'avenir qu'il faut. Donner une place aux jeunes plus qu'ils n'en « peuvent », c'est une façon de les « corrompre » par la mystification. Le mythe du « jeunisme » ne peut qu'ajouter du roulis au navire. Car pour prétendre à la « timonerie », il faut, au préalable, avoir passé sa vie dans la mer.

Certes, être jeune, c'est être spontané, rester proche des sources de la vie, pouvoir se dresser et secouer les chaînes d'une civilisation périmée, oser ce que d'autres n'ont pas eu le courage d'entreprendre. Elle est aussi plus apte à inventer qu'à juger, à exécuter qu'à conseiller. La jeunesse est un bon ouvrier et une mauvaise conseillère. Mais croire que dans la jeunesse se trouve la baguette magique n'est que fuite en avant. Car rien ne sert de se voiler la face, il faut regarder la réalité telle qu'elle est. Il y a des jeunes qui sont vieux par leur immobilisme et leurs comportements archaïques, et il y a des vieux (de la vieille) qui ont l'esprit vif et le cœur toujours en chamade. Et puis, entre nous, chaque âge à ses qualités et ses défauts, pourquoi alors se focaliser sur l'un aux dépens de l'autre ?... Et bonne chance à tous ces jeunes loups qui espèrent, à travers leur candidature à la députation, de construire l'Algérie nouvelle.